



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Septembre, 1858.

No. 9.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie : La Jeune Fileuse, par M. A. de Puibusque.—Origine de diverses locutions proverbiales, (suite).—FRAGMENTS HISTORIQUES : Le Père Lafitau et le gin-seng, par M. Hospice Verreau.—Mémoire présenté au Duc d'Orléans concernant le gin-seng.—ÉDUCATION.—Pédagogie : Quelques principes de l'art d'enseigner, par d'Aleinont.—De la bonté dans l'éducation, par Mlle Sauvan.—Hygiène et médecine des enfants, par Mme la comtesse de Ségur, (suite).—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : A des enfants gâtés par Jules de Gers.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Nominations de commissaires d'école.—Diplômes donnés par le Bureau des Examineurs de Sherbrooke.—Dons offerts au département.—Instituteur demandé.—Instituteurs disponibles.—ÉDUCATION.—Sixième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.—Cinquième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Première conférence des instituteurs de la section de M. l'inspecteur Leroux.—Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour l'année 1856, (suite).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Londres, New-York, Toronto, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—Bulletin des arts et des beaux-arts.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Collège Ste. Thérèse.—Collège Masson.—ANNONCES : Primes offertes.—GRAVURE : Portrait du Père Lafitau avec fac-simile de son autographe.

Tirant tout de toi-même et navette et bobine,  
Tu peux faire à ton gré la toile la plus fine,  
Étendre ou resserrer une trame sans nœuds  
Et d'un tissu de gaze ouvrir un fonds soyeux.  
Jamais d'erreur, jamais de tâche abandonnée,  
Tandis qu'hier encor j'ai perdu ma journée!  
Et pourquoi ? pour avoir oublié quelques tours,  
Pendant que Noëmi me contait ses amours.  
Combien de fois, hélas ! triste, désespérée,  
Je démonte en pleurant ma toile déchirée !  
Que d'essais malheureux ! que de veilles sans fruit !  
À mieux faire du moins, ton exemple m'instruit ;  
Puisse-je l'imiter ! puisse la Providence  
Aux dons que tu tiens d'elle égaler ma constance !  
Reste donc sous mon toit, reste et travaille en paix.  
Ma compagne, ma sœur, mon amie à jamais !

A. DE PUIBUSQUE.

(Extrait du recueil de l'académie des Jeux-Floraux—année 1857.)

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LA JEUNE FILEUSE.

La blanche clématite entoure une fenêtre  
Dont la forme rustique aurait charmé Watteau ;  
Sous ce dôme fleuri Sarah vient à paraître,  
Et le cadre n'est plus que l'ombre du tableau.

Jeune fille au front pur, Sarah semble pensive ;  
Mais son regard distrait ne cherche aucun regard ;  
Un insecte l'occupe ; elle observe attentive  
L'ingénieux travail, merveille de son art.

« On ne te connaît pas, dit-elle, humble araignée,  
Tu nous cherches toujours, et toujours dédaignée,  
Tu ne sais dans quel coin, à l'angle de quel mur  
Soustraire à nos affronts ton atelier obscur.  
Moi qui suis du métier où ton instinct excelle,  
Je vois, j'admire en toi mon plus parfait modèle ;  
Ce matin la rosée a trahi ton secret ;  
En dentelle d'argent chaque fil m'apparaît ;  
Mon œil des moindres points mesure l'intervalle ;  
Pas de trait égaré, pas de ligne inégale ;  
D'un disque bien tracé les rayons en s'ouvrant  
Du cercle le plus court descendent au plus grand ;  
De degrés en degrés la distance élargie  
S'étend comme au compas, et cela par magie.  
Deux ans d'apprentissage ont assoupli mes doigts ;  
Mais tout ce que je sais au travail je le dois ;  
Et quel rude travail ! pour égaler mon maître,  
Pour le surpasser même il t'a suffi de naître ;  
Élève du bon Dieu, le bon Dieu t'inspira  
Tout ce que l'art poursuit et jamais n'atteindra :

### Origines de diverses locutions proverbiales.

(Suite.)

QU'ENTEND-ON PAR LE CERCLE DE POPILIUS ?

*Tracer le cercle de Popilius* veut dire mettre quelqu'un en demeure de répondre d'une manière positive, de prendre un parti, de se prononcer catégoriquement.—C'est une allusion au fameux cercle du consul Caius Popilius : Antiochus Epiphane, roi de Syrie, faisait le siège d'Alexandrie ; les Romains, alliés des Egyptiens, députèrent auprès de lui le consul Popilius. Comme le roi ne répondait que d'une manière évasive à l'envoyé des Romains, ce dernier traça un cercle autour de lui, et lui défendit d'en sortir avant d'avoir donné une réponse décisive ou de paix ou de guerre. Cette action hardie intimida Antiochus, et le siège fut levé.

Ainsi fit Charles le Téméraire, à Péronne, en apprenant la révolte excitée à Liège par des agents de Louis XI : il enferma le roi dans le château de Péronne, et ne lui rendit la liberté que lorsque celui-ci eut accepté la condition humiliante de se joindre à Charles pour réprimer la sédition des Liégeois.

Le honteux traité de Madrid que signa François Ier est sorti du cercle de Popilius, dans lequel Charles-Quint avait enfermé son rival après la défaite de Pavie.

L'amiral Duquesne mit aussi les Génois dans le cercle de Popilius lorsqu'il les menaça de détruire leur ville si le doge et les principaux sénateurs n'allaient se jeter aux pieds de Louis XIV.

Le roi du grand siècle eut aussi son tour. Les conditions que lui imposèrent Eugène, Marlborough et Heinius, après les désastres de Hoschaedt, de Ramillies, de Turin et d'Oudenarde, l'obligeaient à faire lui-même la guerre à son petit-fils ; et il dut, pour échapper à cette clause humiliante, continuer une guerre qui ruinait et désolait la France.

Mais nous n'en finirions pas, l'Histoire est une chaîne dont presque tous les anneaux sont des cercles de Popilius.

MON SIÈGE EST FAIT.

Origine de cette locution.

A qui donne un conseil tardif ou apporte un renseignement dont il n'est plus temps de profiter, on dit : *Mon siège est fait*. C'est une allusion au mot de l'abbé Vertot. Plus écrivain qu'érudit, Vertot avait entrepris de raconter le *siège de Rhodes* sans trop se préoccuper des détails historiques. On lui propose des documents authentiques, il accepta ; mais quand ils arrivèrent, le livre était fini. Vertot, qui n'avait pas envie de recommencer, répondit : *Mon siège est fait*.

CE QUE C'EST QUE LE QUART D'HEURE DE RABELAIS.

Cette manière de caractériser le moment toujours désagréable et quelquefois embarrassant où il faut délier les cordons de la bourse, a pour origine une anecdote que tout le monde répète sans la garantir, et que le bibliophile Jacob raconte ainsi : " Rabelais, après être resté à peine six mois à Rome, où il eut encore le temps d'apprendre l'arabe, que lui enseigna un évêque de Cérarnith, fut rappelé en France. Peut-être allait-il porter au roi quelque communication importante de l'ambassadeur. On raconte qu'en arrivant à Lyon, il fut forcé de s'arrêter dans une hôtellerie, faute d'argent pour continuer sa route ; et comme il ne voulait pas se faire connaître, de peur de compromettre le secret de sa mission, il imagina un singulier stratagème pour sortir de cet embarras, qui est passé en proverbe sous le nom de *quart d'heure de Rabelais*. Il s'était déguisé de manière à n'être reconnu de personne, et il fit avertir les principaux médecins de la ville qu'un docteur de distinction, au retour de longs voyages, souhaitait leur faire part de ses observations : la curiosité lui amena un nombreux auditoire, devant lequel il se présenta vêtu singulièrement, et parla longtemps, en contrefaisant sa voix, sur les questions les plus ardues de la médecine. On l'écoutait avec stupéfaction. Tout à coup il se recueille, prend un air mystérieux, ferme lui-même toutes les portes, et annonce aux assistants qu'il va leur révéler son secret. L'attention redouble : " Voici, leur dit-il, un poison très-subtil que je suis allé chercher en Italie pour vous délivrer du roi et de ses enfants. Oui, je le destine à ce tyran qui boit le sang du peuple et qui dévore la France." A ces mots, on se regarde en silence, on se lève, on se retire. Rabelais est abandonné de tous. Puis, peu d'instant après, les magistrats de la ville font cerner l'hôtellerie, on se saisit du prétendu empoisonneur, on l'enferme dans une litière et on l'amène à Paris sous bonne escorte. Pendant le chemin, il est hébergé aux frais de la ville ; on le traite même *magnifiquement* comme un prisonnier de distinction ; il arrive enfin à sa destination, frais et dispos. François Ier est prévenu de l'arrestation d'un grand criminel ; il veut le voir ; on conduit devant lui Rabelais qui a repris son visage et sa voix ordinaires. François Ier sourit en l'apercevant : " C'est bien fait à vous, dit-il en se tournant vers les notables de Lyon qui avaient suivi leur capture, ce m'est une preuve que vous n'avez pas peu de sollicitude pour la conservation de notre vie ; mais je n'avais jamais soupçonné d'une méchante entreprise le bonhomme Rabelais." Là-dessus, il congédie très-gracieusement les Lyonnais confondus, et retient à souper Rabelais, qui but largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon." — *Journal d'Education de Bordeaux*.

(A continuer.)

## FRAGMENTS HISTORIQUES.

### LE PÈRE LAFITAU ET LE GIN-SENG.

L'ancien gouvernement du Canada ne fut, on commence à en convenir aujourd'hui, ni si indifférent au développement des ressources du pays, ni si ignorant de ses richesses géologiques et botaniques, qu'on avait pu le croire. Il est au contraire bien constaté que, tant lors que l'exploration géographique de toute l'Amérique du Nord était alors beaucoup plus complète qu'elle ne l'a été jusqu'à ces dernières années, tous les points importants en géologie avaient été indiqués et presque toutes les exploitations du territoire et de ses produits commencées avec succès. Le gouvernement avait même créés ou favorisés diverses branches d'industrie qui ont été, depuis, complètement abandonnées, comme on pourra s'en convaincre en parcourant l'Histoire du Canada de M. Garneau, et le Tableau des Progrès Intellectuels et Matériels du Canada, par M. Bibaud, jeune.

L'histoire naturelle du pays avait été étudiée par des hommes spéciaux ; et la Flore canadienne avait été décrite non seulement dans l'excellent ouvrage de Charlevoix, dont les gravures ne le cèdent en rien à ce qui peut être fait de mieux de nos jours ; mais encore dans plusieurs mémoires publiés dans les recueils des académies ou dans des lettres et relations que l'on se disputait avec avidité. Autant le Canada est aujourd'hui profondément ignoré de la France, autant alors il excitait d'intérêt.

Les Jésuites, qui ont joué un si grand rôle dans la colonisation de l'Amérique, ont aussi pris une place distinguée parmi les historiens et les naturalistes du nouveau monde. Leurs curieuses relations, qui se réimpriment actuellement à Québec, abondent en renseignements et en descriptions de tout genre, et sont d'autant plus précieuses que, non seulement chaque père jésuite a profité de ses propres observations, mais a de plus réuni et exploité celles de ses confrères. Dans une communauté, dans un ordre religieux, rien n'est perdu ; l'observateur attentif, mais qui serait peut-être incapable de faire part de ses découvertes à la postérité, trouve à côté de lui l'écrivain habile, qui se hâte de recueillir et de transmettre ses récits.

Après Charlevoix, le Père Lafitau est un des jésuites qui se sont le plus distingués comme historien et comme naturaliste. Le *Journal de l'Instruction Publique*, dont les rédacteurs s'efforcent de réunir dans leur collection tout ce qui peut intéresser les amis sincères de la gloire de notre pays, commence aujourd'hui la reproduction du Mémoire que ce savant missionnaire présenta au Duc d'Orléans, régent de France, " sur la précieuse plante du gin-seng," qu'il venait de découvrir dans les forêts du Canada, mémoire fort rare maintenant et qui, accompagné comme il l'est, d'un *fac-similé* de la planche qui se trouve dans le volume publié à Paris, et d'un portrait avec autographe de l'auteur, sera pour les amateurs des souvenirs historiques du pays une véritable bonne fortune. Nous eussions aimé à joindre à ce mémoire une notice biographique quelque peu étendue ; mais, malheureusement pour nous, le Père Lafitau était du nombre de ces apôtres zélés, dont la vie se résume dans leurs travaux et dans leurs écrits, où l'homme a toujours le soin de s'effacer derrière les grandes choses qu'il accomplit.

C'est avec beaucoup de peine et grâce à l'obligeance du R. P. Martin et de M. le Commandeur Viger, que nous avons pu réunir quelques détails que nos lecteurs jugeront, sans doute, bien insuffisants.

Joseph François Lafitau, naquit à Bordeaux, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Le Père Martin lui-même n'a pu nous donner l'année de sa naissance. De quelques notes qu'il vient de recueillir en Europe et qu'il a bien voulu nous communiquer, nous pouvons conclure que Lafitau étudiait la théologie à Paris, en 1710, et qu'il avait demandé au Père-Général la faveur d'être destiné aux missions du Canada. Un passage de son grand ouvrage, *Mœurs des Sauvages*, nous avait fait penser qu'il n'était venu dans ce pays que vers 1712 et non en 1700, comme on l'a écrit ; et nous voyons aujourd'hui, qu'en effet, il arriva en Canada en 1712 et qu'il fut immédiatement envoyé à l'ancienne mission du Sault St. Louis. Cette mission, à cette époque, offrait encore beaucoup de fatigues et certains dangers, exposée comme elle l'était, aux premiers coups de l'ennemi ; mais aussi elle avait des charmes qui semblent n'avoir pas échappé au missionnaire lui-même. La vie sauvage avec sa rude poésie, les cris de guerre, l'alarme continuelle, le cliquetis des armes presque toujours retentissant ; et puis le grand fleuve tourbillonnant et allant se briser sur les écueils, les blanches maisons, les rares clochers qui commençaient à briller dans le lointain, au milieu de la forêt éclaircie et au-dessus de l'écume des flots ; tout ce paysage, si nouveau et si saisissant pour eux, devait frapper vivement l'imagination des étrangers. Disons-le à notre grande honte, le Sault St. Louis est un de ces endroits trop inconnus, ou plutôt, trop méconnus de nos jours, où, à des beautés naturelles du premier ordre se rattachent des souvenirs historiques du plus vif intérêt. Tandis que les touristes européens, comme M. Marmier et M. Ampère, viennent serrer la main au pauvre prêtre de Caughnawaga (1), heureux d'appréhender quelque chose de sa bouche, nous n'allons, nous, dans ce lieu célèbre, que pour y prendre le chemin de fer et nous éloigner, à toute vapeur, de l'ancien théâtre de la foi et du courage. Cependant, si nous entrions à la mission, on nous y montrerait peut-être encore le fauteuil qui a servi à Lafitau et la modeste chambre où Charlevoix vint plus tard prier, méditer et travailler.

Ce fut dans l'ancienne mission du Sault, que le premier s'occupa surtout à préparer les matériaux de son grand ouvrage, intitulé : " Les

(1) On écrit Caughnawaga et Cahnawaga ; mais la meilleure orthographe pour la prononciation française est *Kahnawakt*. D'après feu M. Marcoux et le Sieur de Lorimier, descendant des Iroquois par sa mère, ce nom signifie *rapides*.

Mœurs des Sauvages Américains comparés aux Mœurs des premiers temps ;” comme il nous l'apprend lui-même : “ Pendant cinq ans, (1) dit-il, que j'ai passés dans une mission des sauvages du Canada, j'ai voulu m'instruire à fonds du génie et des usages de ces peuples, et j'y ai surtout profité des lumières et des connaissances d'un ancien missionnaire jésuite, le Père Julien Garnier, etc. Je ne me suis pas contenté de connaître le caractère des sauvages et de m'informer de leurs coutumes et de leurs pratiques ; j'ai cherché dans ces pratiques et ces coutumes comme des vestiges de l'antiquité la plus reculée.”

Au milieu de ce travail et au moment peut-être où il y pensait le moins, il eut le bonheur, qu'il avait longtemps ambitionné, de trouver, à quelques pas de sa demeure, cette célèbre plante du gin-seng dont on commençait à parler alors en Europe (2). Tous les détails de cette découverte sont rapportés avec une simplicité charmante dans le mémoire auquel nous renvoyons les lecteurs : ils y verront, en même temps, la description de la plante, ses vertus et les opinions qui partageaient les savants à son sujet. Il suffira de dire ici que le gin-seng, *panax*, est un genre de la famille des *araliacées*. Les Chinois, les Japonais et les Tartares, le préconisaient comme un remède universel, ce qui justifie le nom (*panacée*) que les savants lui ont donné (3). En Chine, il se vendait au poids de l'argent ; une once de ce métal pour une once de gin-seng. Aussi, la découverte qu'on en fit dans nos forêts produisit presque autant d'émotion, excita presque autant la cupidité que le fait aujourd'hui la découverte des plus riches mines de la Californie, de l'Australie ou de la Nouvelle Calédonie. Nous citerons, à ce sujet, notre historien M. Garneau : “ Le gin-seng que les Chinois tiraient à grand frais du nord de l'Asie, fut porté des bords du St. Laurent à Canton. Il fut trouvé excellent et vendu très cher ; de sorte que bientôt une livre, qui ne valait à Québec que deux francs, y monta jusqu'à vingt-cinq francs. Il en fut exporté, une année, pour 500,000 francs. Le haut prix que cette racine avait atteint, excita une aveugle cupidité. On la cueillit au mois de mai au lieu du mois de septembre, et on la fit sécher au four au lieu de la faire sécher lentement et à l'ombre : elle ne valut plus rien aux yeux des Chinois, qui cessèrent d'en acheter. Ainsi, un commerce qui promettait de devenir une source de richesse, tomba et s'éteignit complètement en peu d'années.” Ceci prouve que nos pères méritaient un peu le reproche qu'on nous adresse aujourd'hui, de vouloir recueillir presque avant d'avoir semé. Toujours est-il qu'en 1754 on n'en exporta que pour 33,000 francs, et de ce grand commerce, il n'est resté qu'un dicton populaire que nous avons entendu plusieurs fois répéter à des vieillards dans nos campagnes : “ C'est tombé, ou ça tombera comme le gin-seng.”

Le commerce du gin-seng a cependant continué à se faire de l'Amérique à la Chine, et, chose étrange que nous apprend le Dictionnaire de McCulloch, les marchands anglais l'ont, pendant longtemps, acheté des négociants des Etats-Unis, l'important en transit en Angleterre et l'exportant à la Chine tandis qu'on aurait pu l'exporter du Canada. Aujourd'hui, les Américains l'exportent directement eux-mêmes à la Chine. Depuis quarante ans une forte proportion de ce qui s'en consomme est exportée des Etats-Unis. La Chine et le Japon sont, du reste, les seuls pays où l'on paraisse croire aux vertus de cette plante et c'est, par conséquent, le seul marché qu'on lui connaisse. Le gin-seng s'exporte tantôt cru, tantôt préparé. Il en a été découvert dans les monts Himalaya, mais son exportation à la Chine ne paraît pas avoir réussi. Cependant, la concurrence du commerce américain en a fait baisser le prix, et il ne se vend pas aussi cher que lorsque tout l'approvisionnement se faisait en Tartarie. Le gin-seng cru se vend à Canton de 60 à 70 piastres par *picul* (poids chinois équivalent à 133½ livres avoirdupois), et préparé il se vend de 70 à 80 piastres. En 1852, il en a été exporté des Etats-Unis à la Chine 158,455 livres, équivalent à 102,703 piastres. Il ne paraît point que le gin-seng de l'Amérique du Nord soit en rien inférieur à celui de la Tartarie, et sa dépréciation pendant un certain temps, a été dû uniquement aux causes que mentionne M. Garneau. On ne voit point que celui des Etats-Unis se vende moins cher que celui de la Tartarie ou du Thibet, et, dans tous les cas, celui du Canada bien préparé doit valoir au moins celui des Etats-Unis. C'est donc une branche de commerce assez importante encore aujourd'hui que nous avons perdue uniquement par notre faute, et qu'il ne tiendrait qu'à nous de reconquérir, puis-

que le gin-seng croît encore dans nos forêts aujourd'hui comme au temps de Lafitau. La plante existe encore dans les environs même du Saül St. Louis, et M. St-Germain, curé de St. Laurent, en a trouvé dans les bois du comté de Terrebonne.

Dans son mémoire, le Père Lafitau s'occupe surtout d'établir l'identité de la plante qu'il avait découverte avec celle qui était si fameuse à la Chine. On a nié depuis cette identité et aujourd'hui même, dans tous les dictionnaires (3), on attribue à tort au gin-seng d'Amérique une grande infériorité. Le passage suivant, d'un des mémoires publiés par la Société Littéraire et Historique de Québec, attribué à M. Querdisien Trémis par notre savant bibliographe, M. Faribault, corrobore ce que nous avons déjà dit, d'après M. Garneau, sur l'unique cause de la dépréciation de notre gin-seng à la Chine (4) : “ C'est ici, écrit l'auteur de ce mémoire, le lieu de dire qu'il eût peut-être été à souhaiter que la Compagnie des Indes eût eu le commerce du gin-seng. On n'en fait usage qu'à la Chine où la Compagnie seule a le privilège d'envoyer des vaisseaux. Autrefois ce commerce était presque inconnu en Europe, les Chinois tiraient le gin-seng de la Tartarie ; ce n'est que depuis quelques années qu'on l'a découvert en Canada. Dans le commencement, il ne valait que trente à quarante sols la livre, séché et trié, et la Compagnie ne regardant point cet objet, permit aux officiers et supercargues de ses vaisseaux de la porter à la Chine en pacotille ; mais, en 1751, s'étant aperçue que le commerce du gin-seng devenait considérable, elle défendit aux officiers et supercargues de ses vaisseaux de s'en charger. Il valait alors douze francs en Canada, et la Compagnie l'acheta jusqu'à trente-trois francs la livre. A la Rochelle, alors, les négociants de cette place donnèrent ordre à leurs correspondants, à Québec, d'en acheter à tout prix ; on en fit chercher partout sans avoir égard à la saison de le cueillir, et au tems de sécher à propos : on le mettait, au sortir de la terre, dans des fours ou à côté des poêles ; ce gin-seng ainsi cueilli à contretems et mal séché, valut jusqu'à vingt-cinq francs la livre à Québec, et il en sortit, en 1752, pour environ 500,000 francs. Dans ce même temps, la Compagnie des Indes, qui pouvait se rendre ce commerce exclusif, ne voulut point en demander le privilège ; elle se contenta de ne point acheter des particuliers le gin-seng mal conditionné, et de prendre des mesures pour en faire cueillir dans la saison convenable et le faire sécher à propos, en le gardant à Montréal une année entière. Le parti considérable qui avait passé à la Rochelle resta invendu. A force de sollicitations, la Compagnie des Indes en a acheté une partie ; une autre a passé en Hollande, en Angleterre et en Espagne, et ce qui en reste à la Rochelle tombera en pure perte. Il est arrivé de là, que, malgré les défenses de la Compagnie, on en a chargé en contrebande dans ses vaisseaux, qu'il en est parvenu à la Chine par la voye de l'étranger, et que la quantité et la mauvaise qualité de ce gin-seng y a décrié totalement le gin-seng du Canada. La Compagnie des Indes vient de donner ordre de cesser d'en faire cueillir.

“ Le gin-seng est plus ou moins bon, suivant la qualité du terrain et le temps qu'il y a qu'il est en terre ; mais tout le monde

(3) On lit dans le Dictionnaire des Sciences et des Lettres de Bouillet (1857) :—“ En Asie, où on lui fait subir une préparation à cet effet, cette racine est livrée au commerce transparente. La saveur en est aromatique, d'abord sucrée, ensuite âcre et amère. Elle est tonique, stimulante et réparatrice. Les Chinois, les Japonais et les Tartares la préconisent comme un remède universel, et l'Empereur de la Chine s'en réserve le monopole. On la vendait encore, au siècle dernier, deux à trois fois son poids en argent en Chine même. On ne la trouvait alors, dit-on, qu'en Tartarie, entre les 10e et 20e degrés de latitude est, à partir de Pékin, et les 39e et 47e degrés de latitude nord. Elle ne fut apportée en Europe qu'en 1606. Le Père Lafitau vers 1712 la trouva en Canada ; mais le gin-seng d'Amérique passe pour être inférieur. Du reste, il s'en faut de beaucoup que cette plante produise dans nos climats les merveilleux effets dont parlent les asiatiques. Peut-être la dessiccation, la vétusté, la vermoulture sont-elles pour beaucoup dans cette infériorité. On cultive mais rarement le gin-seng dans nos jardins botaniques ; il s'y multiplie difficilement.

(4) *Considérations sur l'état présent du Canada*, octobre 1758, dans la “ Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des archives et bureaux publics en France, publiés sous la direction de la société littéraire et historique de Québec.”—Québec, W. Cowan et fils, 1840. On remarque que l'auteur écrit *gin-seng*. Lafitau et Charlevoix écrivent *gin-seng*, d'autres, *ging-seng*, d'autres enfin *geng-seng*. McCulloch dit que les Chinois appellent cette plante *yan-sam* et que les Tartares l'appellent *orhota*. En hollandais, en allemand et en italien c'est *gin-seng* ; dans cette dernière langue aussi *gin-sem*. On verra que Lafitau insiste beaucoup sur la signification du mot chinois, qui veut dire *les cuisses de l'homme*, et sur celle du nom iroquois *garent-oguen*, qui a le même sens. La biographie universelle dit que le nom chinois se prononce *gin-chen* et que le nom Mandchou est *orhoda*.

(1) Comme le Père Lafitau dit qu'il resta cinq ans missionnaire, et comme il est prouvé qu'il repassa en France en 1717, il est constant qu'il vint en Canada en 1712. Du reste, nous l'avons dit en commençant, cette remarque s'accorde avec les notes du Père Martin.

(2) Bonillet place cette découverte vers 1712 ; la Société Historique de Québec en 1720 ; mais Lafitau nous dit qu'il trouva le gin-seng en 1716, lorsque le fruit était dans sa maturité, c'est-à-dire, dans l'automne.

(3) Du grec *pan* tout et *anekamat* guérir.

convient qu'il faut le cueillir en septembre et le faire sécher dans des greniers, sans feu. En 1752, on le cueillait en mai; on le séchait au four pour pouvoir le faire passer la même année; les habitants, trouvant plus de profit à chercher du gin-seng qu'à semer du blé, abandonnoient leurs terres pour courir dans les bois, qui se sont trouvés incendiés, en plusieurs endroits, par le peu de précautions qu'ils prenoient en faisant du feu.

« Si la Compagnie des Indes eût eu ce commerce exclusivement, elle n'auroit reçu que le gin-seng séché à propos et cueilli en septembre; tems auquel les travaux de la Compagnie sont presque finis, et par ce moyen le gin-seng du Canada ne seroit point décrié aujourd'hui en Chine. Observons que cette branche de commerce est de la nature de celles qu'il faut rechercher, parce qu'elle donne des profits réels à l'état: le gin-seng en Canada ne coûte que la peine de le cueillir, et la consommation s'en fait à la Chine. Observons de plus, que ce privilège exclusif accordé à la Compagnie des Indes étoit analogue à celui qu'elle a déjà, et qu'il ne portoit aucun préjudice au commerce général. »

On peut conclure de ce passage que nous n'exagérons point en disant que le gin-seng excita au Canada, chez nos pères (car il y a de cela un siècle seulement), une fièvre assez semblable à celle que cause l'or de la Californie et des nouvelles régions aurifères de la rivière Frazer, dans ce moment. On négligeait l'agriculture et la perturbation amenée dans le pays par la chute de ce commerce, est bien indiquée, par le proverbe ou dicton que nous avons mentionné. Dans l'état actuel des choses il n'y aurait rien de semblable à craindre.

Ne paraît-il point, du reste, étonnant que les populations asiatiques aient trouvé et trouvent encore, à cette racine, des propriétés médicales si puissantes, et, qu'en Amérique et en Europe, on ne lui reconnaisse aucune de ces vertus? Il est vrai que l'énergie des substances chimiques généralement employées dans la pharmacie moderne a fait tomber dans l'insignifiance la plupart des simples; mais comment se fait-il, cependant, que la droguerie américaine, qui fait encore ou prétend faire un si grand usage des végétaux, n'ait pas exploité davantage une plante dont les asiatiques disent tant de merveilles? Ne serait-il pas intéressant de constater avec soin l'effet qu'elle peut avoir dans nos climats; aussi de déterminer l'influence qu'exercerait sur elle la culture, qui modifie quelquefois d'une si singulière manière les propriétés des végétaux? (1)

Quoiqu'il en soit, la découverte du gin-seng en Canada a suffisamment marqué dans notre histoire pour rendre mémorable le nom

(1) On lit ce qui suit dans un dictionnaire pharmaceutique américain à l'article *gin-seng*: According to the Chinese this root nourishes and strengthens the body, checks vomiting, removes hypochondriasis, and all other nervous affections, and in short is capable of giving a vigorous tone to the system, even in old age and is a panacea for all corporal ills. It is administered in a variety of forms and the only ill result arising from overdoses they state to be a tendency to hemorrhage. Several of the Jesuits who have used the Chinese root are of opinion that many of the properties attributed to it are real and that it is a truly valuable remedy. On the other hand, the trials made in the United States and in Europe with the American kind prove that it is merely a gentle stimulant with some slight antispasmodic qualities. No extended observations however have been made on it, and as regard the Chinese variety it is difficult to come to any just conclusion for it can scarcely be possible that an article so long in use and so highly prized, can be wholly worthless, and yet there is every reason to believe that its beneficial effects should be attributed rather to the effects of imagination than to any extraordinary power in the root. — *Griffith's American edition of Christison's dispensatory* — Philadelphia 1848.

de Lafitau, illustré, du reste, par d'autres travaux. En 1717, il repassa en France pour les affaires de la mission du Sault St. Louis, comme il le dit dans une de ses lettres. Il s'agissait, en effet, d'obtenir de la Cour la permission de transporter le village Iroquois du Sault à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. Les principales raisons alléguées étoient la supériorité du terrain sous le rapport de l'agriculture et les avantages que présentait le site proposé au point de vue stratégique. Il paraît qu'il plaida si bien sa cause que le terrain nécessaire au nouvel établissement fut accordé l'année suivante. Il présenta aussi un autre mémoire, qui se trouve traduit en anglais et imprimé dans le neuvième volume de la splendide collection de documents historiques que l'Etat de New-York fait publier actuellement sous la direction du Dr. O'Callaghan. Ce document a rapport à la traite de l'eau-de-vie et signale les excès et les malheurs qu'elle cause parmi les peuples sauvages. Une des remarques peut-être les plus habiles qu'il contient est cette réflexion que, malgré la passion qu'éprouvent les sauvages pour l'eau de feu, comme ils l'appellent, eux-mêmes demandent à être délivrés de ce fléau, et que refuser une demande aussi héroïque de leur part c'est s'exposer à s'aliéner ces nations: 1o. parce que les sauvages savent très bien que l'eau-de-vie détruit leurs nations et a déjà presque détruit celle des Algonquins, et parce que les

coureurs de bois et les sauvages démoralisés par l'ivrognerie et chargé de dettes, prennent refuge chez les colons anglais et travaillent ensuite à débaucher les autres sauvages et à leur montrer le chemin de Manhatte. Il cite, de plus, l'exemple des autorités de la Nouvelle-Angleterre elle-même, qui, sur la demande du Père Pierron, missionnaire dans les cantons Iroquois, avaient promis de réprimer les abus de la vente des spiritueux. La lettre suivante du gouverneur de Manhatte (aujourd'hui New-York) nous paraît tellement intéressante que nous croyons devoir la traduire. Elle étoit adressée au Père Pierron, et Lafitau la citait à l'appui de son assertion:

« Fort James, 18 nov. 1688.

« MON PERE,

« Votre dernière lettre me fait connaître votre plainte secondée par celle des Chefs des Capitaines Iroquois, comme il paraît plus amplement par leur requête incluse dans la vôtre, concernant la très grande quantité de liqueurs que certaines gens d'Albany se permettent de vendre aux sauvages, ce qui leur fait commettre de très grands excès et désordres, qui ne peuvent qu'augmenter s'ils ne sont fait pour les prévenir. En réponse, vous apprendrez que j'ai

pris toutes les précautions possibles, et que je continuerai, par des amendes très rigoureusement prélevées, à empêcher qu'on ne fournisse aux sauvages l'eau-de-vie en trop grande quantité, et je suis très heureux d'apprendre que d'aussi vertueuses suggestions nous viennent des païens à la grande honte de beaucoup de chrétiens; mais ceci doit être attribué à vos pieuses instructions et à ce qu'étant vous-même formé à la plus stricte discipline, vous leur avez prêché la mortification autant par vos exemples que par vos préceptes.

« FRANCIS LOVELACE. »

Cette citation, dans l'état des relations de la France avec l'Angleterre, n'étoit point ce que le Père Lafitau pouvait mettre de plus maladroît dans son mémoire qui, d'ailleurs, outre les motifs de religion et d'humanité, faisait valoir habilement les intérêts même du commerce et de la colonisation. Son succès cependant ne fut que partiel, comme le fait voir la note suivante: « Divers mémoires ont été envoyés au Conseil sur ce sujet, par MM. de Vaudrenil, Bégon et Ramezay. Tous s'accordent sur les inconvénients du commerce de l'eau-de-vie; mais le donnent comme nécessaire;

et M. de Vaudreuil ayant suggéré qu'il était indispensable d'allouer deux ou trois pots d'eau-de-vie, par tête, aux sauvages des pays d'en haut qui visitent la colonie, et même de les traiter modérément au fort Frontenac; ce sur quoi il fut délibéré en conseil le 31 mars 1716, qu'il était nécessaire de maintenir les défenses générales qui ont déjà été faites; mais en même temps de permettre le transport de l'eau-de-vie, en petites quantités, aux endroits proposés par M. de Vaudreuil. S'il juge à propos de renouveler les anciennes défenses, il devra le faire sans en changer la teneur. *Observations.* — La traite de l'eau-de-vie dont se plaint le Père Lafitau est évidemment celle qui se fait dans les villes de la colonie, laquelle il est toujours nécessaire de supprimer. Fait et arrêté, le 1er juin 1718 — Signé L. A. de Bourbon. Le maréchal d'Estrées — Par le Conseil, La Chapelle. Et plus bas: Faire savoir à MM. de Vaudreuil et Bégon, que le Conseil a appris qu'un grand nombre de permis ont été émanés en sus de ceux que l'on avait alloués. Défendre l'octroi d'aucun permis de ce genre sous quelque prétexte que ce soit. Faire émaner, une autre année, le nombre ordinaire de permis; et déclarer ensuite qu'il n'en sera plus octroyé. Les porteurs de ces permis devront en informer les sauvages afin qu'ils apportent leurs effets. Défendre d'inclure dans les permis qui seront donnés en dernier lieu, la permission d'emporter de l'eau-de-vie même pour l'usage des voyageurs.<sup>1)</sup>

Tel fut, pour le moment, le résultat des efforts de notre missionnaire; mais les intérêts de son cher troupeau n'étaient pas les seuls qui le préoccupaient. La découverte qu'il avait faite devait trop influer sur le commerce et la prospérité du Canada, pour qu'il ne cherchât pas à la faire apprécier du gouvernement. Il présenta donc lui-même sa précieuse racine au Régent dont on a du remarquer la signature au bas de l'arrêté du conseil. En l'honneur de ce prince, il appela le gin-seng du Canada: "l'Auréliano du Canada" (*Aureliana Canadensis*) (1).

Peu de temps après, il publiait le mémoire que nous reproduisons. Les exemplaires, nous l'avons déjà dit, en sont devenus très rares. Il en existe un à la bibliothèque du Parlement (le second ou le troisième peut-être: on sait que notre bibliothèque nationale brûle périodiquement), et Sir L. H. Lafontaine en possède un autre, qu'il a bien voulu nous prêter et d'après lequel a lieu la réimpression actuelle (2). Cette complaisance mérite d'autant plus notre reconnaissance et celle du public, que ce livre est doublement précieux à celui qui le possède, par le fait assez singulier que c'est l'exemplaire même offert par le Père Lafitau au Marquis de Vaudreuil, alors gouverneur de la Nouvelle-France. On lit, en effet, sur la première page, ces mots en écriture très fine: "A. M. le Marquis de Vaudreuil;" et M. le commandeur Viger, qui possède plusieurs autographes de Lafitau, entr'autres celui dont nous publions un *fac-simile*, ne doute pas que ces mots n'aient été tracés de la main du missionnaire.

Il semble étrange qu'après avoir pris tant d'intérêt au Canada le Père Lafitau n'y soit point revenu finir ses jours; mais il resta en Europe quoiqu'il fut ardemment réclamé par le Supérieur de Québec, le vénérable Père Julien Garnier (3). Bien que sur la liste des missionnaires de 1718 à 1719, il soit encore porté comme attaché à la mission du Sault St. Louis, une note, *nunc Romæ*, indique qu'il devait se trouver alors dans la ville éternelle, où il pouvait compléter ses études sur l'antiquité mieux que partout ailleurs. Plus tard il devint professeur de belles-lettres, poste comparativement humble si l'on considère la grande réputation qu'il s'était acquise; mais qu'il rechercha sans doute par modestie et aussi pour pouvoir travailler plus facilement à son grand ouvrage. Les *Mœurs des Sauvages, etc.*, terminés au mois de mai 1722, ne parurent qu'en 1724. On ne sait ce qu'il faut y admirer davantage, ou de l'exactitude de l'observateur ou de l'érudition du savant. Les conjectures du Père Lafitau se sont depuis changées en certitude; personne ne doute aujourd'hui que l'Amérique n'ait été peuplée par l'Asie, comme il le prétendait. Quant aux races particulières d'où il fai-

sait descendre nos sauvages, rien dans les découvertes et les observations postérieures ne contredit victorieusement ses opinions, qui paraissent d'ailleurs si fondées, entourées qu'elles sont non seulement du prestige de l'érudition du texte; mais de celui que produisent les admirables gravures dont ses deux volumes sont ornés. "Il cherche à prouver, dit la *Biographie Universelle*, que la plupart des peuples de l'Amérique viennent originairement de ces barbares qui occupèrent d'abord le continent de la Grèce et ses îles, d'où ayant envoyé de tous côtés diverses colonies pendant plusieurs siècles, ils furent obligés, enfin, d'en sortir, ayant été chassés en dernier lieu par les Cadméens. Ceux, ajoute Lafitau, qui connaîtront bien les peuples barbares de l'Amérique Septentrionale, y trouveront le caractère de ces Helléniens et de ces Pélasgiens. On ne peut nier que plusieurs des aperçus du Père Lafitau ne soient ingénieux, et que ce livre n'annonce une grande connaissance de l'antiquité."

Les types des diverses divinités, les cérémonies religieuses et les instruments même du culte chez tous les peuples dont il a scruté si savamment les mœurs, les monuments et les coutumes, établissent, du reste, cette identité des traditions humaines que Lamennais avait pris pour base de son système philosophique et théologique, et que, dans son aveuglement, Dupuis avait exploitée en sens contraire dans son Origine de tous les Cultes. Lafitau a fait parler cette ressemblance aux yeux de son lecteur dans ses belles gravures, dont les dessins paraissent avoir été tracés par lui-même, ce qui en soi serait déjà un mérite nullement à dédaigner. L'ouvrage dédié au Duc d'Orléans est digne, sous ce rapport, du goût artistique de ce prince. Il contient 41 planches, contenant chacune d'elles un grand nombre de gravures. Le frontispice représente le Temps dictant à l'histoire les admirables récits de l'Ancien et du Nouveau Testament (4).

Un Dictionnaire Historique attribue au Père Lafitau une "Vie de Jean de Brienne, empereur de Constantinople," laquelle aurait vu le jour en 1727; mais il nous a été impossible de nous assurer de l'exactitude de cette assertion. En 1733, il publia "l'Histoire des Découvertes et des Conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde," 4 vols. in-12. Le titre de cet ouvrage est incorrect, puisque l'auteur y décrit les conquêtes des Portugais en Asie et en Afrique plutôt que celles qu'ils ont faites en Amérique. A partir de cette publication on ne trouve plus le nom du Père Lafitau que dans une lettre qu'il écrivit de Paris en 1738. Ses derniers instants ne nous sont guères plus connus que les commencements de sa vie: l'année même de sa mort n'est pas très certaine; toutefois on la place généralement en 1740. Nous avions espéré trouver sur lui quelques renseignements précis, quelques détails dans les registres du Sault St. Louis; mais la perte de ces intéressantes annales, brûlées dans l'incendie de l'église de St. Régis, où elles avaient été transportées par le Père Gordon, est d'autant plus irréparable qu'il n'en existe pas même de copie au greffe.

D'un autre côté, les dictionnaires biographiques de l'Europe disent peu de chose de l'historien des vieilles races de l'Amérique; mais, en revanche, ils sont très explicites et tout particulièrement renseignés à l'égard d'un de ses cousins, évêque de Sisteron, qui, aux yeux de l'histoire, a le tort d'avoir été l'ami sion la créature du cardinal Dubois (5).

Grâce, cependant, à un portrait qu'un homme, qu'il faut toujours nommer quand il s'agit d'antiquités canadiennes, M. Viger, a tiré de l'oubli, nous pouvons donner à nos lecteurs une idée assez pré-

(4) Les exemplaires de cet ouvrage sont devenus assez rares et dispendieux. Il en existe plusieurs dans le pays. Celui du commandeur Viger est enrichi des notes précieuses de M. Joseph Marcoux, missionnaire des Iroquois de St. Régis, puis du Sault St. Louis, de 1813 à 1855, c'est-à-dire pendant 42 ans. Savant philologue, il composa une grammaire et un dictionnaire de la langue iroquoise, et plusieurs autres ouvrages encore inédits. Voir les Lettres sur l'Amérique de M. Marmier, et la Promenade en Amérique de M. Ampère.

(5) Pierre François Lafitau, évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Devenu évêque, il prit une part très active à la lutte prolongée entre Port-Royal et les jésuites. Il publia plusieurs ouvrages de polémique et plusieurs mandements. Ses ouvrages sont: "Histoire de la Constitution *Unigenitus*," 1757 et 1758, 2 vols. in-12; "Réfutation des anecdotes ou mémoires secrets sur l'acceptation de la bulle *Unigenitus* par Villefort," 3 vols. in-12; "Histoire de Clément XI," 2 vols. in-12; "Sermons," 4 vols. in-12; "La Vie et les Mystères de la Ste. Vierge," 2 vols. in-12, et plusieurs petits ouvrages ascétiques. Il mourut en 1764, à 70 ans, au château de Lurs, qui appartenait aux évêques de Sisteron.—*Dict. Hist. de Feller.*

(1) Le Régent était, comme on sait, le Duc d'Orléans, et le nom latin d'Orléans, devenu cité sous l'empereur Aurélien, était *Aurélianum*.

(2) Les recherches et les généreux efforts de notre juge en chef ont déjà enrichi nos annales de précieux documents. Sans parler de ceux qu'il a obtenus en France et de ses *Observations*, publiées dans les *Questions Seigneuries*; les motifs de son jugement, dans la cause de Wilson et Wilson, méritent d'être lus par tous ceux qui s'intéressent à la partie de notre histoire qui suit immédiatement la conquête.

(3) Le Père Garnier est un de ces vétérans de la foi dont la vie mériterait d'être mieux connue. Il mourut, à Québec, à l'âge de 87 ans; il en avait passé 69 en Canada.

cise de la personne du célèbre missionnaire qui fait l'objet de cette notice. (1)

Le Père Lafitau était de taille ordinaire, il avait les traits de la figure fins et délicats, le teint blanc et coloré. Son front, ses yeux et toute l'expression de sa physionomie, indiquaient une vive et pénétrante intelligence. Sa contenance devait être pleine de noblesse et d'une douce fermeté. En un mot, il nous apparaît comme un de ces hommes d'élite qui peuvent renoncer à la gloire humaine; mais que cette gloire va couronner partout, dans la cabane du sauvage, dans le désert, tout aussi bien que sur un théâtre plus élevé.

HOSPICE VERREAU.

### Mémoire présenté à Son Altesse Royale Mgr. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France.

Concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte en Canada par le Père Joseph-François Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis.

MONSIEUR,

Les ordres que Votre Altesse Royale envoya à M. Begon, (2) intendant du Canada, dès qu'Elle commença à prendre le soin du royaume, qu'il eut à contribuer à enrichir la botanique, et à favoriser ceux qui s'y occuperaient, ont été, ce semble, secondés du ciel par une découverte utile. Dans ce temps-là même, je trouvai dans les forêts de la Nouvelle-France le Gin-seng des Tartares, si estimé à la Chine. Je regardai un événement si heureux, comme une récompense de ce zèle que Votre Altesse Royale eut dès l'enfance pour perfectionner et pour faire fleurir les arts.

A la Chine, Monseigneur, il n'est point de plante qu'on puisse comparer au Gin-seng. J'avoue que je me sentis agréablement flatté de cette idée quand j'en eus découvert en Canada. Ma joie fut plus grande encore lorsque je réfléchis que ma découverte ne serait pas tout-à-fait indifférente à un prince également attentif à procurer l'avancement des lettres et l'avantage des peuples.

A la vérité, j'ai longtemps appréhendé d'interrompre les soins importants, que donne à V. A. R. le gouvernement d'un grand royaume, et de détourner son attention sur de petits objets. Enfin, j'ai cru qu'un esprit, supérieur comme le vôtre, n'est jamais assez fatigué des affaires sérieuses, pour négliger entièrement les minuties même de littérature qui peuvent produire de l'utilité au public.

Dans cette persuasion, j'ai pris d'abord la liberté de lui faire présenter la plante que j'avais découverte. L'honneur que j'ai eu de la lui présenter moi-même, et la bonté qu'Elle a eue de ne pas dédaigner ce fruit de mes recherches, me donne aujourd'hui la hardiesse de rendre publiques mes remarques sur cette plante sous les auspices et sous la protection de V. A. R.

Je n'avais jamais entendu parler du Gin-seng étant en France. Cependant cette fameuse racine était déjà connue en Europe depuis plusieurs années, par les relations des Pères de notre compagnie, qui ont été les premiers à en parler. C'est ce qu'on peut voir dans l'atlas chinois du Père Martini, dans l'histoire naturelle du Père Eusèbe de Nieremberg, et dans la Chine illustrée du célèbre Père Kirker. Les vaisseaux français et hollandais qui nous l'ont apportée depuis, en ont rendu la connaissance plus certaine.

Ce fut donc par un pur hasard, que je commençai pour la première fois de connaître le Gin-seng. J'étais descendu à Québec pour les affaires de notre mission, au mois d'octobre de l'année 1715.

On a coutume de nous envoyer toutes les années un recueil des lettres édifiantes des missionnaires de notre compagnie, qui travaillent en divers lieux du monde au salut du prochain. Ces lettres sont pour nous, qui nous trouvons dans les mêmes fonctions de zèle, un puissant motif de soutenir avec constance les travaux pénibles de nos missions. Rien en effet n'est plus capable d'adoucir

nos peines, et de nous animer, que l'exemple de ceux de nos Pères qui, se trouvant dans la même situation que nous, paraissent compter pour rien toutes leurs fatigues, et s'estiment heureux, quand il a plu au Seigneur de donner quelque succès à l'Évangile qu'ils prêchent, ou les consoler des obstacles et des traverses qui rendent leurs travaux stériles. Parmi ces lettres il y en a aussi de curieuses qui concernent les diverses matières qui ont rapport aux sciences et aux beaux arts, et qui souvent sont des découvertes utiles pour le bien de l'état et des colonies. Etant donc à Québec, le dixième recueil de ces lettres me tomba entre les mains; j'y lus avec plaisir celles du Père Jartoux. J'y trouvai une description exacte de la plante du Gin-seng, qu'il avait eu lieu d'examiner dans un voyage qu'il avait fait en Tartarie, l'an 1709.

L'empereur de la Chine l'y avait envoyé pour y faire la carte du pays. Il arriva qu'au même temps un corps de dix mille Tartares était occupé à chercher le Gin-seng par l'ordre du même prince, qui par tribut en retire deux onces de chaque Tartare et qui achète d'eux le reste au poids de l'argent fin. Cependant ce qu'il en paye n'est que la quatrième partie de ce qu'il le fait valoir dans son empire, où il est vendu en son nom.

Pour annoncer les vérités de notre religion à des peuples barbares, et leur faire goûter une morale bien opposée à la corruption de leurs cœurs, il faut auparavant les gagner et s'insinuer dans leurs esprits en leur devenant nécessaire. Plusieurs de nos missionnaires ont réussi en différents endroits par quelque teinture qu'ils avaient de la médecine. Je savais qu'en travaillant à guérir les maladies du corps ils avaient été assez heureux pour ouvrir à plusieurs les yeux de l'âme. Ils se sont souvent servi de ce moyen pour baptiser plusieurs enfants moribonds, sous prétexte de leur donner quelque remède. Je m'appliquois donc d'autant plus sérieusement à la médecine, que les sauvages en sont très curieux, que quoiqu'ils aient de très bons remèdes, ils se servent encore plus volontiers des nôtres, et les employent préférablement aux leurs. Je me sentais en particulier du goût pour la connaissance des plantes, c'est ce qui me fit lire la lettre du Père Jartoux, par préférence aux autres lettres du même recueil. En parcourant cette lettre, et tombant sur l'endroit où ce Père dit, en parlant de la nature du sol où croît le Gin-seng, que s'il s'en trouve quelque part du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts et les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, sont assez semblables à celles de la Tartarie. Je sentis ma curiosité encore plus piquée par l'espérance de le découvrir dans la Nouvelle France.

Cette espérance était pourtant assez faible, et fit peu d'impression sur moi. Je ne retirai même de la lettre qu'une idée confuse et très imparfaite de la plante. Les occupations que j'eus pendant l'hiver, qui est fort long et fort rude en Canada, achevèrent presque de l'effacer. Ce ne fut qu'au printemps qu'étant obligé de passer souvent par les bois, je sentis renaître en moi l'envie de faire cette découverte, à la vue d'une multitude prodigieuse d'herbes dont ces forêts sont remplies, et qui attireraient alors toute mon attention. Je tâchai donc de rappeler les idées que je m'en étais formé. Je parlai à plusieurs sauvages. Je leur dépeignis la plante de la manière que je pus. Ils me firent espérer que je pourrais en effet la découvrir.

La nécessité a rendu les sauvages médecins et herboristes; ils recherchent les plantes avec curiosité, et les éprouvent toutes; de sorte que sans le secours d'une physique bien raisonnée, ils ont trouvé par un long usage, qui leur tient lieu de science, bien des remèdes nécessaires à leurs maux. Outre les remèdes généraux, chacun a les siens en particulier, dont il est fort jaloux. En effet, rien n'est plus capable de les accroître parmi eux que la qualité de bons médecins. Il faut avouer qu'ils ont des forêts admirables, pour des maladies dont notre médecine ne guérit point. Ils se traitent à la vérité un peu rudement, et dosent leurs purgatifs et leurs vomitifs comme pour des chevaux; mais ils excellent dans la guérison de toute sorte de plaies et de fractures, qu'ils traitent avec une patience extrême, et avec une délicatesse d'autant plus merveilleuse que jamais ils n'y employent le fer. Ils guérissent leurs malades en peu de temps, par la propreté qu'ils entretiennent dans une plaie, elle paraît toujours fraîche, et les remèdes qu'ils y appliquent sont simples, naturels et de peu d'appâts.

Les Français dans ce pays-là, conviennent qu'ils l'emportent sur nous en cette matière. J'ai vu moi-même des cures surprenantes. Les missionnaires qui sont toujours avec les sauvages, qui ont toute leur confiance, et qui parlent communément leur langue comme eux-mêmes, sont presque les seuls en état de tirer d'eux des secrets dont le public pourrait profiter. Cependant, ils ne paraissent pas y avoir pensé jusqu'à présent. Aussi, n'ont-ils pas été aussi heureux en découvertes que nos missionnaires du Pérou et du Brésil. Je m'imagine qu'ils ont été détournés par la crainte de paraître approuver par leurs recherches, les superstitions des jongleurs ou des médecins, qui dans les commencements de l'établissement de la

(1) Le portrait que nous offrons à nos lecteurs était, ainsi que celui de Charlevoix, à la mission du Sault St. Louis, où personne, sauf M. Marcoux, n'aurait pu les identifier, ce qu'il lui était facile de faire par la tradition transmise de missionnaire en missionnaire. Le commandeur Viger les fit restaurer et copier, par M. Duncan, pour son riche album. Le portrait de Charlevoix a été aussi reproduit par le pinceau de M. Antoine Plamondon, pour la cabine du vapeur qui portait le nom de l'historien de la Nouvelle-France. Cette toile a dû périr avec le vaisseau, brûlé il y a quelques années.

(2) M. Begon (Michel) fut intendant du Canada le 31 mars 1710; mais il ne vint au pays qu'en 1712. Il fut remplacé le 2 septembre 1726 par M. C. T. Dupuy et partit de Québec, le 19 octobre suivant. (M. S. du Commandeur Viger.)

colonie, étaient le plus grand obstacle qu'ils trouvaient à la prédication de l'Évangile.

Les questions que j'avais faites aux sauvages sur le Gin-seng ne m'avancèrent pas beaucoup. Je puis dire qu'elles ne me profitèrent qu'autant qu'elles me donnèrent lieu de faire d'autres découvertes que j'espère perfectionner quand je serai de retour à ma mission. J'ose me flatter que je pourrai donner dans la suite des connaissances au public, qui feront plaisir à ceux qui aiment la botanique, et dont notre médecine pourra tirer quelque secours. (1)

Ayant passé près de trois mois à chercher le Gin-seng inutilement, le hasard me le montra quand j'y pensais le moins, assez près d'une maison que je faisais bâtir. Il était alors dans sa maturité; la couleur vermeille de son fruit arrêta ma vue. Je ne le considérai pas longtemps sans soupçonner que ce pouvait être la plante que je cherchais. L'ayant arrachée avec empressement, je la portai plein de joie à une sauvagesse que j'avais employée pour la chercher de son côté. Elle la reconnut d'abord pour l'un de leurs remèdes ordinaires, dont elle me dit sur le champ l'usage que les sauvages en faisaient. Sur le rapport que je lui fis de l'estime qu'on en faisait à la Chine, elle se guérit dès le lendemain d'une fièvre intermittente qui la tourmentait depuis quelques mois. Elle n'y fit point d'autre préparation que de boire l'eau froide où avaient trempé quelques-unes de ces racines brisées entre deux pierres. Elle fit depuis deux fois la même chose, et se guérit chaque fois dès le même jour.

Quelque présomption que j'eusse que la plante était du Gin-seng, je n'osais pourtant rien assurer n'ayant que des idées confuses de la lettre du Père Jartoux, que je n'avais pas en main, et dont l'exemplaire était à Québec. Je pris donc le parti de faire une description exacte de la plante trouvée en Canada; je l'envoyai à Québec à un homme intelligent, (2) afin qu'il la confrontât avec la lettre et avec la planche gravée, qui représente le Gin-seng de la Chine.

On n'eut pas plutôt reçu ma lettre, qu'on partit pour Montréal et qu'on se rendit à notre mission, qui n'en est qu'à trois lieues. La personne habile et moi parcourûmes les bois, où je lui laissai le plaisir de la découvrir elle-même. Nos recherches ne furent pas longues. Quand nous en eûmes ramassé divers pieds, nous allâmes les confronter avec le livre dans une cabanne.

À la vue seule de la planche, les sauvages reconnurent leur plante du Canada. Et comme nous en avions en mains les différentes espèces, nous eûmes le plaisir de voir une description si exacte et une si juste proportion avec la plante, qu'il n'y manquait pas la moindre circonstance dont nous n'eussions la preuve devant les yeux.

Ma surprise fut extrême, quand sur la fin de la lettre du Père Jartoux, entendant l'explication du mot chinois qui signifie ressemblance de l'homme, ou comme l'explique le traducteur du Père Kiker, *cuisse de l'homme*, je m'aperçus que le mot iroquois *gurent-oguen* avait la même signification. En effet, *gurent-oguen* est un mot composé d'*orenta*, qui signifie les cuisses et les jambes, et d'*oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Faisant alors la même réflexion que le Père Jartoux sur la bizarrerie de ce nom, qui n'a été donné que sur une ressemblance fort imparfaite, qui ne se trouve point dans plusieurs plantes de cette espèce, et qui se rencontre dans plusieurs autres d'espèces fort différentes, je ne pus m'empêcher de conclure que la même signification n'avait pu être appliquée au mot chinois et au mot iroquois sans une communication d'idées, et par conséquent de personnes. Par là je fus confirmé dans l'opinion que j'avais déjà et qui est fondée sur d'autres préjugés, que l'Amérique ne faisait qu'un même continent avec l'Asie, à qui elle s'unit par la Tartarie au nord de la Chine.

Quoique le Père Jartoux ait donné, comme je l'ai dit, une description exacte et fort détaillée de cette plante, je ne laisserai pas de la donner ici pour y ajouter les observations que j'y ai faites. La grande quantité qui m'en a passé par les mains, donnera de la créance à mon récit.

La racine a deux choses qu'il faut observer: une espèce de navet qui en fait le corps, et le collet du navet même.

Le navet qui fait le corps de la racine est peu différent de nos navets ordinaires. Quand on l'a lavé il paraît blanchâtre en dehors et un peu raboteux. Quand on l'a coupé en travers, on voit un cercle formé par la première écorce qui est assez épaisse, et un corps ligneux fort blanc, qui représente un soleil par plusieurs lignes

droites tirées du centre au parenchyme, lequel en fait la circonférence. La racine en séchant jaunit un peu, mais le dedans de la racine coupée en long ou en travers conserve toujours parfaitement sa blancheur.

Ces navets sont différents les uns des autres. Il y en a qui ont beaucoup de fibres et d'autres qui n'en ont point ou presque point. Quelques-uns sont simples, longs et unis sans se diviser; d'autres au contraire se distribuent en deux ou trois branches. Alors ils ne représentent pas mal le corps d'un homme depuis la ceinture en bas, ce qui lui a fait donner le nom de *Gin-seng* ou de *Garent-oguen*.

Le collet de la racine est un tissu tortueux de nœuds où sont imprimés obliquement et alternativement tantôt d'un côté tantôt de l'autre, les vestiges des différentes tiges qu'elle a eues, et qui marquent ainsi l'âge de cette plante, qui ne produit qu'une tige par an. J'ai trouvé dans plusieurs le reste des tiges des deux ou trois années précédentes au-dessous de celles de l'année qui court, et au-dessus de celle-ci on voit se former en automne celle qui doit pousser le printemps d'après. En comptant les nœuds j'ai vu des racines qui marquaient près de cent ans.

On voit souvent sortir du collet d'espace en espace deux ou trois de ces navets simples, aussi bien que quelques fibres, ce qui peut être l'effet d'une trop grande abondance de sève, qui trouvant une issue par le collet, forme une nouvelle racine, ne pouvant se répandre et circuler toute entière dans la tige. On voit quelquefois sortir un nouveau collet à côté du premier, qui devient alors stérile, cette plante n'ayant jamais qu'une seule tige.

La tige sort du collet environ deux ou trois pouces avant dans la terre. La difficulté qu'elle trouve à la percer et à se faire jour la blanchit (3) un peu; mais dès qu'elle en est sortie, elle s'élève à la hauteur d'un pied ou même de plus d'un pied. Elle est ordinairement fort droite et assez unie.

Tandis qu'elle est dans la terre, la terre la blanchit; mais dès qu'elle arrive au grand air, elle se colore d'un beau vert glacé d'un rouge amarante qui se confond et se perd aussi bien que ce vert foncé, à mesure qu'elle approche du nœud.

Ce nœud se forme au sommet de la tige, et il est le centre de trois ou quatre branches, que je nomme ainsi, pour me conformer à la manière de parler du Père Jartoux, qui appelle branches ce qui n'est proprement que les queues des feuilles. Ces branches s'étendant horizontalement et s'écartant également les unes des autres, forment avec leurs feuilles une espèce de parasol renversé et assez arrondi. La couleur d'amarante et de vert se renouvelle au nœud, et se dégrade insensiblement en approchant des feuilles.

Quelques-unes de ces tiges n'ont que deux branches. Il s'en trouve, au rapport du Père Jartoux, qui en ont cinq ou même sept. Je n'en ai point vu de si touffues en Canada. Les plus communes sont de trois ou quatre branches. Celles qui en portent quatre sont les plus belles et les plus agréables à l'œil.

Chaque branche contient cinq feuilles inégales, et qui partent toutes d'un même centre, elles s'étendent en forme d'une main ouverte. La feuille du milieu est plus grande que les deux voisines, et celles-ci sont plus grandes que les deux plus basses. Le Père Jartoux dit qu'on ne voit jamais moins de cinq feuilles à chaque branche; j'en ai vu qui n'en avaient que quatre ou même que trois. Il est cependant facile de voir que c'est alors un dérangement produit par une cause étrangère ou par la faiblesse de la plante, qui n'a pas eu assez de suc pour se développer toute entière, et qui est devenue monstrueuse faute d'aliment.

Les feuilles de la nouvelle plante sont oblongues, dentelées, et d'une finesse extrême; elles se retècissent et s'allongent vers la pointe. Le dessus de la feuille est d'un vert foncé, le revers en est plus blanchâtre, plus uni et fort transparent. Les fibres qui se répandent sur toute sa superficie sont plus saillantes sur ce revers, et on y distingue de petits poils blancs et droits qui s'élèvent de distance en distance. Il faut cependant beaucoup d'attention pour les observer, et on ne les aperçoit bien qu'en les plaçant horizontalement entre l'œil et la lumière.

Les couleurs de la tige et des branches s'éclaircissent à mesure que la plante approche de sa maturité; le vert se change en un blanc terne, le rouge n'est plus si foncé, et dans l'automne les feuilles en séchant prennent ou la couleur ordinaire de la feuille morte, ou une couleur vineuse pareille à celle des feuilles de la vigne rampante.

Au centre du nœud où se forment les branches, s'élève un pédicule d'environ cinq à six pouces, qui paraît être la continuation de la première tige, et soutient un bouquet de petites fleurs. En son temps, de très beaux fruits leur succèdent. Ils sont entés par leur base sur autant de petits filets ou pédicules particuliers de la lon-

(1) On voit par ce passage que le Père conservait l'espoir de revenir au Canada. Comme il demeura en France, nous ne devons pas être surpris s'il ne s'est plus occupé de ces découvertes.

(2) Cet homme intelligent, que le Père ne nomme pas, ne serait-il pas Michel Sarrasin, médecin du Roi et membre de l'Académie des Sciences, célèbre en Canada par ses connaissances et par ses travaux?

(3) La force à se courber.

gueur d'un pouce et déliés à proportion, écartés à égale distance les uns des autres en forme sphérique. Ils composent une ombrelle à peu près semblable par sa figure à celle du lierre, mais bien différente par la beauté de son fruit. Ces pédicules sont d'une couleur plus vineuse que le reste.

Je ne pus examiner la fleur du *garent-oguen* en 1716, que je le découvris; le fruit était alors dans sa maturité. Ainsi, quand je l'envoyai en France, je n'en pus pas bien rendre raison. Je me trompai même, en prenant pour la fleur de petits fruits avortés; mais l'ayant examinée au printemps passé, voici ce que je crois y avoir observé. Quand le bouquet commence à s'épanouir, on voit se développer une fleur fort petite, mais bien ouverte et bien distincte. Elle a cinq feuilles blanchâtres en forme d'étoile, comme le font communément les fleurs des plantes en parasol ou en ombrelle. Elles sont soutenues par un calice, au centre duquel on voit un pistil recourbé en deux petits filaments, et environné de cinq étamines couvertes d'une farine gruméleuse extrêmement blanche. Je ne puis rien dire de l'odeur ayant oublié d'y faire attention; du moins elle n'avait pas d'odeur forte, puisque je ne m'en suis pas aperçu. Ces étamines sont bientôt desséchées, et cette poussière farineuse s'évapore en peu de temps.

Le pistil de la fleur en s'unissant au calice devient un fruit, prend la figure d'un rein. Il se voute par son sommet, où le calice de la fleur lui fait une couronne à cinq rayons, au centre de laquelle paraît la pointe du pistil; à ses extrémités il s'arrondit en orillon, et s'aplatit par ses côtés, où il se distingue par des lignes épaisses de bas en haut, en manière de côtes de melon; mais à mesure que ce fruit se remplit, ces lignes s'effacent et paraissent peu sensibles; la peau se raffine, devient plus mince, plus délicate, et couvre une pulpe en chair spongieuse un peu jaunâtre, d'où sort un suc vineux et qui est à peu près du goût de la racine et des feuilles. Ce fruit est d'abord d'une couleur vert foncé, il blanchit en approchant de sa maturité; quand il est mûr, il est d'un beau rouge carmin, et il noircit en séchant à mesure que la peau se colle sur les noyaux.

Quand le fruit est parfait, il renferme deux de ces noyaux séparés en deux cellules, et posés sur le même plan. Il y a de ces fruits qui n'en ont qu'un et semblent un rein coupé par le milieu. J'en ai trouvé un disposé en forme triangulaire et qui avait trois noyaux. Ces noyaux ont aussi la figure d'un rein, ils sont durs, distingués en côtes de melon comme le fruit; l'amande en est blanche, et d'un goût un peu amer, ainsi que le reste de la plante.

(A CONTINUER.)

## EDUCATION.

### PÉDAGOGIE.

#### QUELQUES PRINCIPES DE L'ART D'ENSEIGNER

Hérissier de termes grecs une chose facile et usuelle, dire que l'enseignement primaire est régi par les lois de la *didactique*, appeler l'ensemble de ces lois la *methodologie*, la considérer sous le double aspect de science et d'art, la diviser en *methodologie générale* et en *methodologie spéciale*, c'est employer, ce nous semble, un luxe d'érudition inutile; il vaut mieux dire tout simplement qu'il y a un art d'enseigner et une manière d'enseigner; la manière d'enseigner appartient au maître; l'art d'enseigner, auquel il conforme sa manière, est dirigé par certaines règles.

Quelques excellents instituteurs, sans avoir étudié ces règles, les ont parfaitement pratiquées, parce qu'une intelligence spéciale de leur tâche et un sentiment profond de leur devoir les leur avait en quelque sorte révélées.

Néanmoins l'étude de ces règles est d'une utilité incontestable.

Examinons d'abord celles qui concernent la manière d'interroger les enfants, puisque c'est au moyen de questions et de réponses que l'on s'assure si les enfants ont bien compris ce qu'on leur enseigne, et qu'on parvient à le graver profondément dans leur intelligence et dans leur mémoire.

Enseigner par demandes et par réponses, c'est ce que plusieurs personnes appellent *méthode catéchétique*; encore un mot grec assez peu utile.

En nous adressant aux instituteurs, nous parlons un langage simple, clair et sans prétention, le seul qui convienne aux habitudes de notre nation.

#### Des interrogations adressées aux élèves.

Les interrogations que vous adressez aux élèves peuvent avoir un double but :

1o. Ou bien vous les questionnez pour vous assurer s'ils ont bien compris vos paroles, s'ils ont convenablement étudié les leçons prescrites, s'ils possèdent ce qui fait l'objet de l'enseignement; c'est là, à proprement parler, *interroger* les élèves, les *examiner*.

2o. Ou bien vous les questionnez afin de les obliger à réfléchir sur les choses que vous voulez qu'ils apprennent, et de guider leur intelligence de manière qu'ils les découvrent, pour ainsi dire, eux-mêmes: c'est là ce qu'on appelle *enseigner par le dialogue*, méthode à laquelle quelques personnes, par imitation des Allemands, donnent le nom de méthode *socratique*.

Nous allons d'abord traiter de l'art de questionner en général; nous verrons ensuite ce qui concerne le double usage qu'on peut faire de cet art.

Relativement à l'art de questionner en général, nous devons nous occuper: 1o des qualités nécessaires pour bien questionner, 2o de la manière de poser les questions aux élèves, 3o de la manière dont ils doivent répondre.

#### Des qualités nécessaires pour bien interroger.

Pour bien questionner, il faut avant tout avoir un *esprit juste*, qui saisisse rapidement les véritables rapports des choses; un *esprit d'analyse*, qui décompose facilement une question complexe en ses divers éléments; un *esprit de suite*, qui sache enchaîner les interrogations par un lien logique: un *esprit net*, qui aille naturellement au fonds des choses et qui, entre les détails, sache distinguer ceux sur lesquels il faut insister, ceux sur lesquels il faut glisser, ceux qu'il est bon d'omettre.

La nature donne le germe de ces qualités précieuses; l'étude, le travail, la pratique fécondent le germe.

En second lieu, il faut avoir une *notion exacte et claire* de l'objet sur lequel on interroge, de manière à l'embrasser tout entier comme d'un coup d'œil par la vue de la pensée. Il est pour cela indispensable que le maître sache beaucoup plus que ce qu'il enseigne aux enfants; c'est un triste interrogateur que celui qui ne saurait pas répondre à ses propres questions plus et mieux que ne répond son élève. Un tel homme n'est, pour ainsi dire, plus un maître qui ouvre à la connaissance l'esprit d'un enfant: c'est un écolier qui fait répéter la leçon d'un autre écolier.

Enfin, il faut une certaine *facilité d'élocution*, pour donner aux interrogations le tour le plus convenable, en varier l'expression quand il faut, et substituer rapidement, en cas de nécessité, une question à une autre.

L'instituteur peut acquérir cette facilité par l'exercice. Seul, dans le silence de sa chambre de travail, qu'il s'imagine être en présence des élèves; qu'il leur adresse tout haut des questions; qu'il suppose des réponses, et que d'après ces réponses il modifie ses questions.

Quelques auteurs, entre autres Overberg, conseillent même à l'instituteur de faire cet exercice par écrit; nous croyons que ce serait prendre trop de peine, et qu'il suffit de le faire de temps en temps de vive voix.

C'est ainsi que l'instituteur se préparera à acquérir le talent de questionner. Mais cette préparation générale ne le dispense pas de faire une préparation particulière toutes les fois qu'il devra interroger ses élèves sur des matières nouvelles. En général, l'habitude des maîtres est de ne pas se préparer assez, et d'abandonner, pour ainsi dire, au hasard la marche de leur enseignement. Ils ont tort: cette marche doit varier presque à chaque classe, selon les circonstances et selon les dispositions des élèves.

#### De la manière de poser les questions.

*Les questions doivent être posées en termes clairs.*—On pêche contre cette règle, quand on emploie des mots que les enfants ne comprennent pas encore; quand on ne place pas dans un ordre convenable les mots de la question; lorsqu'on ne s'exprime point assez haut ou assez lentement, et qu'on n'appuie pas sur le mot principal.

*Les questions doivent être précises et déterminées;* c'est-à-dire, elles doivent guider les élèves vers ce qu'on veut savoir, et elles ne doivent jamais être énoncées de façon qu'on puisse y répondre avec exactitude de plusieurs manières.

C'est contre cette règle que péchent plusieurs instituteurs, qui, pour faire comprendre à un enfant le système de la numération, commencent par lui adresser cette question: "Mon ami, combien avez-vous de doigts?" L'enfant répondra peut-être, comme l'instituteur s'y attend, qu'il en a dix; mais il est très-possible qu'il réponde qu'il en a vingt, ce qui est également vrai. Il importe donc de mieux préciser la question, en lui disant: "Combien avez-vous de doigts aux mains?" ou: "Montrez-moi vos mains: combien avez-vous de doigts?" Posée ainsi, la question sera précise et ne sera susceptible que d'une réponse.

Lorsqu'on questionne de petits enfants, il ne faut rien abrégier ; il faut énoncer entièrement les questions, parce qu'ordinairement on ne peut attendre ni prétendre que, dans une question abrégée, ils suppléent dans leur propre pensée ce que l'on sous-entend. Par exemple, si vous questionnez sur la création : "Dieu a-t-il tout créé?—Quand?—De quoi?—Par quoi?" Les dernières questions ne sont pas énoncées entièrement. Pour les rendre claires, il faut répéter avec chacune ce qui se trouve dans la première : Quand Dieu a-t-il tout créé ? etc. Mais lorsqu'on s'adresse aux élèves plus âgés, qui ont déjà acquis par l'exercice plus de facilité pour réfléchir, il est bon d'abrégier et de ne pas énoncer minutieusement tout ce qui concerne une question, afin de les habituer à réfléchir, et aussi afin d'éviter l'ennui et la perte du temps.

Les questions doivent être adaptées au degré d'intelligence et à la mémoire de l'enfant, c'est-à-dire n'être ni trop faciles ni trop difficiles.

Pour ne pas faire des questions trop difficiles, il faut : 1o. *Ne pas demander trop à la fois.*

Par exemple, si vous demandez à un élève qui n'est pas encore très-fort : "Comment se forme le passé défini dans le verbe?" vous lui demandez trop. Divisez la question, et dites : "Dans les verbes de la première conjugaison, comment se forme le passé défini?" puis : "Dans les verbes de la seconde conjugaison, etc.?"

2o. *Ne pas faire des questions trop longues.* Les questions doivent rarement contenir plus d'une phrase ; autrement les enfants ne peuvent suivre celui qui les interroge, et leur pensée s'arrête souvent plutôt aux accessoires qu'au principal, et ils oublient ce qu'ils doivent répondre.

3o. *Ne pas questionner sur des choses qui sont encore au-dessus de la portée des enfants.*

Par exemple, quand ils ont parfaitement compris la théorie de la réduction de deux fractions au même dénominateur, ne leur dites pas : "Sauriez-vous trouver le plus grand diviseur commun?" Cette question est pour eux obscure et même inintelligible : attendez, pour la leur faire, qu'ils sachent très bien les principes élémentaires de l'arithmétique et qu'ils aient acquis l'habitude du calcul.

Les questions, au contraire, sont trop faciles, lorsque les élèves peuvent y répondre sans la moindre réflexion. Telles sont les questions pour lesquelles les enfants n'ont qu'à dire un oui ou un non, qu'on leur a déjà mis sur la langue. De telles questions peuvent parfois leur être avantageuses pour leur rappeler quelque chose, ou pour leur épargner le désagrément de n'être pas interrogés lorsqu'on ne peut obtenir d'eux des réponses d'une autre nature. Sauf ces cas, il faut éviter des questions aussi faciles, parce qu'en général elles ennuient les enfants, et qu'elles ne servent en rien à les instruire.

Quelques instituteurs peuvent induire, sans le vouloir, leurs élèves au mensonge, en leur mettant à la bouche le oui ou le non. Ils demandent, par exemple : "Vous aimez vos parents, n'est-ce pas?"—L'élève : Oui.—Oui, vous les aimez ; mais le bon Dieu vous aime encore plus que vous n'aimez vos parents?—Oui.—Donc vous l'aimez aussi beaucoup plus ; n'est-il pas vrai que vous êtes triste de tout votre cœur, lorsque vous avez été désobéissant envers vos parents?—Oui." La conscience ne dit-elle pas intérieurement à plusieurs de ces enfants : "Ce n'est pas vrai, tu mens." Cette méthode de questionner, étant une des plus mauvaises, devrait disparaître de toutes les écoles. En outre, l'instituteur ne doit jamais obliger les enfants à dire oui ou non sur des choses dont ils ont quelque idée ; dans de tels cas, il faut leur dire : "Répondez comme la chose est, et non comme vous pensez qu'elle devrait être. Si vous ignorez comment elle est, dites : "Je n'en sais rien." Si, à une question relative à de telles choses, l'élève donne une réponse qui ne paraisse pas être le résultat de la conviction, l'instituteur doit lui dire : "croyez-vous qu'il en soit réellement ainsi, ou donnez-vous cette réponse seulement parce que vous pensez qu'on doit répondre de la sorte?"

Adressez les questions les plus faciles aux moins capables, et les difficiles aux plus avancés. Cette règle est d'une nécessité évidente. Adressez vos questions tantôt à un élève seul, tantôt à toute la classe.—Cette dernière manière est très-utile, parce qu'alors les enfants sont rendus plus attentifs, chacun étant sur le qui-vive. Mais lorsque l'instituteur adresse ses questions à toute la classe, il ne suit pas de là que tous les élèves puissent répondre chacun à sa volonté ; un seul enfant, qu'il désigne, doit répondre ; à moins que l'instituteur n'y autorise quiconque veut le faire. Tous les enfants qui se sentent capables de répondre à une question proposée peuvent en demander la permission en levant la main avec tranquillité et convenance. Encouragez ceux qui le font souvent, car c'est un moyen puissant de soutenir leur attention.

—Manuel Général de l'Instruction Primaire. D'ALTEMONT.

(A Continuer.)

### De la bonté dans l'Education.

La bonté est une sorte de bienfaisance, et celle-là trouve toujours à s'exercer, surtout dans une école nombreuse. Tâchez de la faire naître dans le cœur de vos enfants, et vous aurez beaucoup avancé votre tâche ; car une personne véritablement bonne posséderait les vertus les plus désirables, elle serait exempte des défauts les plus nuisibles, puisqu'elle ferait toujours du bien et ne ferait jamais de mal ; Dieu a dit : *Aimez-vous les uns les autres, et vous aurez accompli la loi.*

Suivez dans toutes ses actions une élève vraiment bonne, vous la verrez préférer constamment les autres à elle-même ; elle empêchera sa compagne de commettre une faute, ou cachera cette faute si elle est commise : elle ne se justifiera pas aux dépens d'autrui ; elle ne dira jamais le mot qui blesse, elle trouvera le mot qui console ; elle s'empressera de communiquer ce qu'elle sait pour tirer d'embarras une élève inattentive ; elle emploiera sa récréation à expliquer une leçon qui n'aura pas été bien comprise ; elle jouera de préférence avec celles de ses compagnes dont on s'éloigne, ou elle ne jouera pas pour rester auprès d'une enfant affligée.

Payez cette bonté de toute votre estime, de toute votre affection : aimez de préférence celle qui aime ; que ce mot prononcé par vous : "Elle est bien bonne !" soit l'éloge le plus complet. Sans doute il ne faudrait pas que la bonté fût ternie par l'amour-propre, mais l'appréciation est une justice que nous ne devons pas refuser à la vertu.

Appliquez-vous donc à rendre vos élèves bonnes, vous leur enseignerez ensuite à être prudentes et à faire le bien avec discernement. Tout ne peut pas se faire à la fois ; posons d'abord les premières bases, nous acheverons ensuite l'édifice.

Une jeune fille vraiment bonne se corrigera de tous les défauts qui peuvent nuire aux autres : elle cessera d'être légère et indiscreète, parce que la légèreté et l'indiscrétion peuvent causer de grands chagrins à ceux qui vivent avec nous, et que nous pouvons les compromettre par nos propos inconsidérés. Elle ne sera pas railleuse, car la raillerie, qui s'exerce toujours aux dépens de quelqu'un, dénote un cœur sec : on ne fait rire les uns qu'en faisant pleurer les autres. Elle n'aura ni orgueil, ni amour-propre, ni prétention, puisqu'elle s'oubliera pour faire valoir ses compagnes. Ainsi, en cultivant une vertu, vous déracinez plusieurs défauts et vous conduirez au bien par le plus noble et le plus désintéressé de tous les motifs, par l'amour du prochain.—Mlle. Sauvan.

### Hygiène et Médecine des Enfants. (1)

(Suite.)

#### Empoisonnements.

Opium, pavot.—Si l'enfant est empoisonné par du laudanum, il faut d'abord provoquer les vomissements en chatouillant la gorge à l'intérieur avec une barbe de plume ; ensuite faites-lui avaler du café noir par cuillères à bouche tous les quarts d'heure jusqu'à ce que l'engourdissement soit passé.

Si l'engourdissement ne cède pas au bout d'une heure, mêlez à chaque cuillère de café une quantité égale de jus de citron ; à défaut de citron, du vinaigre ; vous pouvez sucrer sans inconvénient. C'est le meilleur contre-poison des substances narcotiques.

Vert-de-gris, blanc de plomb.—Si l'enfant est empoisonné par l'une de ces deux substances minérales, donnez-lui, après avoir provoqué les vomissements, et, en attendant le médecin, beaucoup d'eau fortement sucrée.

Battez douze blancs d'œufs dans deux litres d'eau, sucrez fortement et faites-en boire une bonne tasse toutes les trois ou quatre minutes jusqu'à ce que les accidents aient cessé.

Si vous n'avez pas d'œufs, faites de l'eau de savon avec un quart de savon blanc et trois quarts d'eau, sucrez et faites-en boire alternativement avec l'eau sucrée jusqu'à ce que les coliques, les nausées, etc., aient disparu.

Champignons.—Il faut faire vomir le plus tôt possible. Pour obtenir le vomissement, faites boire de l'eau tiède tant que l'enfant peut en boire ; un demi-verre toutes les trois ou quatre minutes, si c'est possible. En même temps, chatouillez l'intérieur de la gorge avec la barbe d'une plume ou d'un pinceau.

Si l'eau tiède n'amène pas de vomissement au bout d'un quart d'heure :

Prenez une cuillère à café de sel de cuisine, une cuillère à café de farine de moutarde, mêlez dans un verre d'eau tiède et faites-le avaler de gré ou de force.

Quand l'enfant commence à vomir, penchez-le vivement en avant, soutenez sa tête et comprimez légèrement le ventre.

Après le vomissement, faites-lui rincer la bouche et laissez-le reposer.

Si les accidents recommencent, coliques, agitations, hauts-de-cœur, redonnez de l'eau tiède ou du sel avec de la moutarde.

Quand les accidents ont cessé, qu'il ne reste que du brûlement, des coliques légères, du malaise :

Donnez du lait, de l'eau sucrée, de l'eau albuminée tant que l'enfant en voudra. S'il désire du café noir, donnez-lui en ; il se remettra plus promptement.

Asphyxie par le charbon.—S'il y a asphyxie par des vapeurs de charbon, portez vite l'enfant à l'air, frottez-le avec du vinaigre ; couvrez la tête de compresses d'eau froide que vous remouillerez sans cesse ; en même temps, entourez les pieds et les jambes de bouteilles d'eau chaude ou de briques chauffées, ou de cendre chaude.

Aussitôt que l'enfant peut avaler, donnez-lui du café pur par cuillères à café ; continuez jusqu'à ce que vous ayez un médecin.

Piqûres de cousins, de guêpes ou autres insectes venimeux.—Si l'enfant est piqué par un cousin ou une guêpe, ou autre bête de ce genre, mettez sur la piqûre une goutte d'alcali volatil. Pour les piqûres de guêpes ou de frêlons, recommencez plusieurs fois dans la journée. Pour les cousins, une ou deux fois suffisent. La démangeaison et l'enflure ne tarderont pas à disparaître.

Un autre moyen très-facile et à portée de tout le monde, est de prendre de la terre noire et humide prise à une profondeur d'un pied au moins, et de l'appliquer sur la piqûre après en avoir enlevé le dard de l'insecte.

Un troisième moyen est de mettre sur la piqûre de la craie en poudre ; la douleur disparaît instantanément. De l'eau vinaigrée est bonne aussi, mais moins efficace que l'alcali et la terre.

Piqûre de vipère.—Aussitôt qu'une vipère a piqué l'enfant, liez fortement le membre piqué avec un cordon ou un mouchoir au-dessus de la piqûre ; un cordon exercé une compression plus efficace ; portez l'enfant aussi promptement que possible près du ruisseau, du fossé ou de la maison la plus rapprochée, pour laver à grande eau la piqûre, que vous ouvrirez le plus possible ; si vous pouvez avoir du sel pour laver avec de l'eau salée, c'est encore mieux ; quand vous aurez bien lavé, versez dans la piqûre et tout autour quelques gouttes d'alcali ; c'est un excellent antidote contre le venin de la vipère.

Défaites la ligature aussitôt après que la piqûre aura été lavée et cautérisée avec l'alcali.

Engelures.—Tout le monde sait reconnaître les engelures. La partie malade devient rouge, gonflée et cause des démangeaisons insupportables.

Le moyen préservatif est de se garantir du froid, mais comme ce n'est pas toujours possible, il faut s'occuper du moyen curatif. En voici un qui m'a toujours réussi pour mes enfants et petits-enfants.

Faites baigner le membre malade dans un bain d'eau de son qui ne doit être ni trop chaud ni trop froid ; il faut le prolonger pendant vingt minutes, une demi-heure même si on en a le temps et la patience.

Recommencez ces bains pendant trois jours, matin et soir ; l'engelure sera passée.

Il faut, pour que ce moyen si simple soit employé avec succès, ne pas laisser les engelures vieillir ni s'ouvrir ; on doit les prendre au début, de même que tous les maux qui atteignent l'enfance.

Les cors.—Je ne connais pas de remède certain contre les cors placés au dehors des doigts de pied ; mais j'en connais un pour les *ails de perdrix*, les plus douloureux de tous les cors.

Lorsque l'enfant se plaint de douleur au pied et que rien ne paraît à l'extérieur, ouvrez les doigts et examinez s'il n'y a pas dans l'entre-doigt un cor qui ait laissé sa marque sur le doigt opposé.

Si vous trouvez ce cor et la marque qui en est la conséquence, mettez un linge fin double ou un peu de ouate entre les deux doigts, de manière que le cor porte sur le linge ou la ouate.

Lorsque l'enfant se couche, enlevez le linge, mettez à la place un petit paquet de chandelle molle, demi-fondue, et laissez-la toute la nuit.

Le lendemain, trempez le pied dans de l'eau tiède, enlevez la chandelle et avec la chandelle toutes les petites peaux qui se détachent ; employez pour cela un canif qui ne coupe pas. Quand le pied est essuyé, remettez comme la veille un linge fin double ou de la ouate.

Recommencez pendant un mois ou six semaines, plus même si c'est nécessaire. Ne cessez que lorsque toute trace d'ail de perdrix aura disparu.

Jamais ce moyen n'a manqué son effet. Je l'ai conseillé à des personnes qui souffraient depuis des années d'*ails de perdrix* ; toutes ont été guéries radicalement ; une d'elles a eu la constance de continuer ce traitement pendant six mois ; sa patience a été couronnée de succès. Il est vrai que dès la première semaine elle avait été notablement soulagée. Généralement le soulagement se fait sentir dès le second ou troisième jour.

Il est inutile d'ajouter que l'enfant doit être chaussé large, sur-tout du bout du pied. Les souliers des enfants doivent toujours être très-carrés du bout pour ne pas gêner et déformer les doigts.

COMTESSE DE SEGUR.

(A continuer.)

## Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

### A DES ENFANTS GATÉS.

Mes chers enfants ! dites à votre mère :  
—Votre faiblesse est mortelle pour nous.  
Vous pleurez, dans vingt ans, à genoux,  
De votre cœur la nonchalance amère !  
Comme à plaisir, vous gâtez, — c'est le mot, —  
De nos esprits la fragile dépot.  
Les bons instincts que le ciel nous envoie  
Par vos délais se perdent sans merci,  
Prenez-y garde, et retenez ceci :  
Ceux qui devraient être un jour votre joie  
Cruellement feront votre souci.

Pour attiser les généreuses flammes  
Il faut vouloir, il faut quelques efforts ;  
C'est peu d'avoir donné la vie au corps  
Si longuement on n'enfante les âmes.  
En dédaignant le présent précieux  
Que cette peur vous donne du courage !  
Dans l'avenir vous doublez votre ouvrage,  
Chaque retard nous est pernicieux.  
Mal qu'on néglige en persistant s'aggrave,  
Toute racine aura des rejetons !  
Pour nous sauver d'un châtement plus grave,  
Punissez-nous quand nous le méritons.

Réfléchissez dans votre conscience :  
C'est la saison de bien enseigner ;  
Sy prendre à temps est toute la science,  
Mal commencer est à recommencer.  
De ce travail, dont la loi vous révolte,  
Votre pitié repose les décrets ;  
Mais comprenez quels seraient vos regrets  
Et votre honte au jour de la récolte !  
Songez-y bien : moins de temps il nous faut  
Pour prévenir que pour vaincre un défaut.

Épargnez vous bien des sollicitudes :  
Amour, raison, d'accord peuvent marcher ;  
Et, mettant fin à vos incertitudes,  
Qu'un mot très juste ait de vous touché :  
Ne pas laisser germer les habitudes  
Est moins cruel que de les arracher.

JULES DE GEEES.

## Exercices de Grammaire.

### 20. Pronoms de la 1<sup>re</sup> personne, de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup>.

*Le château d'Alcubir.*—Mansor, calife ou roi de Maroc, s'égara un jour à la chasse. Le vent s'éleva furieux, des torrents de pluie inondèrent la terre, et la nuit qui s'avancait rendait plus pénible la situation du calife.

Incertain du parti qu'il devait prendre, il errait à l'aventure à travers les sentiers déserts de la forêt, lorsqu'il aperçut une petite lumière qui brillait d'un vif éclat dans le lointain ; mais comme elle changeait souvent de place, le prince en conclut qu'elle ne sortait pas d'une habitation. En effet, un moment après, il vit qu'elle était portée par un paysan qui pêchait des anguilles. Mansor se hâta de l'aborder et lui demanda le chemin qui conduisait au palais du roi. Le paysan, qui n'était nullement partisan de la maxime un peu égoïste *chacun pour soi*, et qui savait bien que *n'aimer que soi*, ne penser qu'à soi, sont des choses contraires à la morale bien

entendue, lui répondit avec politesse : " Le château du roi est encore bien loin de nous ; vous en êtes à dix milles, et vous courriez de grands risques pour y arriver, surtout pendant la nuit.—Eh bien ! conduis-moi, dit le monarque, et tu recevras une récompense dont toi et les tiens, si tu as une famille, vous serez certainement contents.—Je n'en ferai rien, le ciel m'en garde ; si Mansor était ici en personne, je refuserais de peur qu'il ne se noyât dans les lieux marécageux qu'il faudrait traverser.—Eh ! que t'importe, répondit le calife, que Mansor vive ou ne vive pas ?—Comment ! répliqua le pêcheur ; mais mille vies comme la mienne et comme la vôtre ne valent pas un de ses moindres jours, et mon affection pour lui est si grande, que je l'aime mieux que moi, et pourtant je m'aime bien.—Tu n'en parlerais pas ainsi, si tu n'en avais reçu des bienfaits considérables.—Moi ! non, je ne l'ai jamais vu, il ne m'a jamais rien accordé ; mais c'est un roi sage et vertueux ; sous sa protection je vis heureux et indépendant. Venez, vous serez mon hôte, et demain je vous guiderai où vous voudrez." Mansor suivit son généreux interlocuteur à sa cabane, et le lendemain, s'étant fait connaître, il récompensa l'honnête pêcheur de sa louable générosité en lui faisant don du château d'Alcubir, qui devint dans la suite une ville considérable.

Questionnaire.

I. Relevez les pronoms de la première personne, faites-en connaître le genre et le nombre, et dites à quel nom ils se rapportent.

CORRIGE.—*Nous*, dans *bien loin de nous*, masculin pluriel, se rapporte à *Mansor* et à *paysan* ; *moi* dans *conduis-moi*, masculin singulier, se rapporte à *Mansor* ; *je*, dans *je n'en ferai rien*, masculin singulier, se rapporte à *paysan*, etc.

II. Relevez les pronoms de la deuxième personne et faites le même exercice qu'au numéro 1er.

CORRIGE.—*Vous*, dans *vous en êtes à dix milles*, masculin, mis au pluriel par politesse, et se rapportant à *Mansor* ; *tu*, dans *tu recevras une récompense*, masculin singulier, se rapporte à *paysan* ; *vous*, dans *vous serez contents*, masculin pluriel, se rapporte à *paysan* et à *les tiens* ; *toi*, dans *toi et les tiens*, masculin singulier, se rapporte à *paysan*, etc.

III. Relevez les pronoms de la troisième personne, et mettez à côté les noms dont ils tiennent la place.

CORRIGE.—*Se*, dans *s'égara*, mis pour *soi*, tient la place de *Mansor* ; *il*, dans *il errait*, *il aperçut*, tient la place de *Mansor* ; *elle*, dans *comme elle changeait souvent de place*, tient la place de *lumière*, etc.

IV. Relevez les noms qui servent de complément à un autre nom ou à un adjectif, vous indiquerez le nom ou l'adjectif complété.

CORRIGE.—Le château d'Alcubir : *Alcubir*, complément de *château* ; *Mansor*, calife du roi de Maroc : *Maroc*, complément de *calife* et de *roi* ; *torrents* de pluie : *pluie*, complément de *torrents* ; *la situation* du calife : *calife*, complément de *situation* ; *incertain* du parti : *parti*, complément de *incertain* ; *Les sentiers* déserts de la forêt : *forêt*, complément de *sentiers*, etc.

V. Relevez les noms de l'exercice et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

CORRIGE.—*Château* : châtelain ; *calife* : califat ; *jour* : journal, journalier, journée ; *vent* : venteux, éventail ; *chasse* : chasser, chasseresse ; *torrents* : torrentiel ; *pluie* : pluvieux ; *terre* : terrain, terrasse, enterrement ; *nuit* : nuitée ; *situation* : site ; *parti* : partial, impartial, partiel ; *aventure* : aventureux ; *forêt* : forestier ; *lumière* : lumineux, illumination ; *éclat* : éclatant ; *lointain* : éloignement, éloigné ; *prince* : princesse ; *habitation* : habitable, inhabité ; *moment* : momentané ; *paysan* : pays, paysage ; *chemin* : acheminement ; *roi* : royal, royauté ; *morale* : moral, moralité, immoral, immoralité, moraliste, moralisation, démoralisation, moralisateur ; *politesse* : poli, impoli, impolitesse ; *Dieu* : divin, déiste ; *famille* : familial, familiarité ; *ciel* : céleste ; *personne* : personnel ; *peur* : peureux ; *pêcheur* : pêche, pêcherie ; *vies* : vital ; *affection* : affectionné, affectueux ; *bienfaits* : bienfaiteur, bienfaisant ; *protection* : protecteur ; *hôte* : hôte, hôte, hospitalité ; *générosité* : généreux ; *don* : donateur, donataire, donation ; *ville* : village, villageois.

VI. Relevez les adjectifs et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

CORRIGE.—*Furieux* : fureur, furie, furibond ; *pénible* : peine ; *incertain* : incertitude ; *déserts* : désertion, déserteur ; *vif* : vivacité, vivace, vivifiant ; *égoïste* : égoïsme ; *contraires* : contraignant, contrariété ; *dix* : dixième, dizaine, décime, décimal ; *grands* : grandeur, agrandissement ; *contents* : contentement, mécontentement, mécontent ; *marécageux* : marais, marécage ; *mille* : millier ; *moindres* : amoindrissement, amoindrir ; *considérables* : considération, inconsideré ; *sage* : sagesse ; *vertueux* : vertu ; *heureux* : bonheur, bienheureux ; *indépendant* : indépen-

dance, dépendant, dépendance ; *honnête* : honnêteté ; *louable* : louange, louangeur.

VII. Donnez trois noms terminés en *esse*, trois en *èce*, trois en *ète*, six en *ête* six en *alle*, quatre en *ane*, et dix en *an*.

CORRIGE.—*Esse* : messe, adresse, forteresse ; *èce* : nièce, es-pèce, pièce ; *ète* : arbalète, athlète, épithète ; *ête* : arête, bête, crête, fête, quète, tempête ; *alle* : balle, dalle, salle, halle, malle, intervalle ; *ane* : basane, organe, tisane, liane ; *an* : cadran, cran, divan, encan, onragan, partisan, paysan, talisman, turban, flan (gâteau.)

AVIS OFFICIELS.

NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Comté de l'Ottawa.—Onslow : MM. Walton Smith et George Leary.  
Comté de Maskinongé.—St. Paulin : M. Fabien Martin.  
Comté d'Arthabaska.—Horton : MM. Thomas Martin, Louis Poirier, Onésime Provancher, Louis Poirier, fils, et Téléphore Martin.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

M. Thomas H. Pease a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures. Mlles. Eliza C. McClary, Maria N. Harran, Adeline Lathrop, Elizabeth Brady, Emma Jane Flanders et Elise Grégoire ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par M. le Surintendant de l'Education :

De MM. Cérat et Bourguignon, imprimeurs, à Montréal : La Mouche à Blé, son origine et les moyens de la détruire, par un cultivateur pratique, 1 brochure in-12.

De MM Robert S. Davies et Cie., libraires, à Boston : "Greenleaf's New Primary Arithmetic," 1 vol. in-18 ; "Greenleaf's Intellectual Arithmetic," 1 vol. in-18 ; "The American Practical Arithmetic," 1 vol. in-12 ; "Greenleaf's Common School Arithmetic," 1 vol. in-8 ; "Greenleaf's Elements of Geometry," 1 vol. in-8.

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Toute personne, ayant maintenant en sa possession des livres appartenant à cette bibliothèque, est priée de les remettre au plus vite. Comme on se propose de préparer un nouveau catalogue détaillé et raisonné, la bibliothèque sera fermée jusqu'à sa publication.

Par ordre, J. LENOIR, Bibliothécaire.

INSTITUTEUR DEMANDE.

Un instituteur, muni d'un diplôme pour école élémentaire et pouvant enseigner le français, est demandé par les commissaires d'école de Masham, dans le comté de l'Ottawa. Salaire offert, \$200.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Servile Dumas, muni du diplôme pour école élémentaire de l'Ecole Normale Laval, natif de St. Jean Port Joli, âgé de 21 ans. S'adresser au Principal de l'Ecole Normale, à Québec, et au Bureau de l'Education, à Montréal.

M. Bruno Pelletier, muni du diplôme pour école modèle de l'Ecole Normale Laval, âgé de 27 ans, natif de St. Laurent, Isle d'Orléans. S'adresser comme ci-dessus.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) SEPTEMBRE 1858.,

Sixième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

A cette conférence, tenue vendredi le 27 août dernier, à 9 heures A. M., au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. D. Boudrias, furent présents : L. Giard, écr., M. D. Secrétaire du

Bureau de l'Instruction Publique, remplaçant l'Honorable P. J. O. Chauveau, et MM. E. Simays, P. Jardin, L. Grondin, F. X. Hêtu, M. Emarre, J. C. Guilbault, L. Kirouac, L. Smith, E. Corbeil, Z. Gauvreau, H. Perrin, H. St. Hilaire, A. Guibord, C. Piché, P. Delaney, U. E. Archambault, P. Auger, F. X. Beauregard, F. X. Desplaines, A. J. Giroux, M. Caron, J. B. Delâge, J. E. Labonté, F. X. Gaudry, R. Martineau, T. Mireau, C. Cotté, F. Sanche, J. B. Lusier, J. Jodoin et L. Autain.

A l'ouverture de la séance M. P. Jardin, Secrétaire, fit lecture des procédés de la dernière conférence, après quoi on procéda à retirer la contribution annuelle des membres de l'Association. Vint ensuite l'élection des officiers, dans l'ordre suivant :

Sur motion de M. F. X. Hêtu, secondé par M. H. Perrin, M. D. Boudrias fut réélu Président.

Sur proposition de M. E. Simays, secondé par M. P. Jardin, M. M. Caron fut nommé Vice-Président.

Sur motion de M. A. J. Giroux, secondé par M. F. X. Beauregard, M. F. X. Hêtu fut élu secrétaire.

Sur motion de M. J. E. Labonté, secondé par M. J. C. Guilbault, M. P. Jardin fut nommé Trésorier.

Sur proposition de M. U. E. Archambault, secondé par M. F. X. Desplaines, il a été résolu que MM. F. X. Beauregard, A. J. Giroux, E. Simays, L. Grondin, J. E. Labonté, J. C. Guilbault, A. Dalairé, P. Delaney, W. Doran, formassent le conseil de l'association.

M. M. Caron, instituteur de St. Louis de Gonzague, fit une lecture sur la bonne discipline dans une école, démontra en quoi elle consiste, les moyens de l'établir et ceux de la maintenir ; il fut, à diverses reprises, interrompu par de chaleureux applaudissements. On discuta ensuite sur les sujets choisis pour cette réunion. M. Simays, appelé à prendre la parole sur la meilleure méthode d'enseigner la lecture, se leva, et, dans une allocution de près d'une heure, fit ressortir avec habileté les avantages qu'offre la méthode de Port-Royal, tant pour la lecture que pour la grammaire.

M. U. E. Archambault insista sur la nécessité de faire épeler les élèves par cœur, afin de leur faciliter davantage la lecture et la connaissance de l'orthographe.

M. J. E. Labonté approuva les avancés de M. U. E. Archambault, et fit des observations sur les difficultés qu'on éprouve dans la prononciation française de quelques mots anglais.

M. F. X. Beauregard s'exprima aussi en faveur de l'épellation par cœur, comme étant un auxiliaire de la bonne lecture.

MM. A. J. Giroux et J. E. Labonté discutèrent longuement sur les moyens à prendre pour créer de l'émulation parmi les élèves et se déclarèrent contre l'usage des bons points lorsqu'ils ne sont pas rachetés. Ils firent voir la nécessité qu'il y aurait pour les commissaires d'école et les amis de l'instruction, de racheter ces bons points au moyen de récompenses vendues par eux aux élèves à la fin de l'année.

MM. R. Martineau, U. E. Archambault et J. C. Guilbault, prirent aussi part à la discussion.

M. le Président résuma les débats en peu de mots et dit que l'épellation par cœur était une garantie certaine d'une bonne lecture, et, de plus, un avantage précieux pour l'orthographe absolue (ou dite du dictionnaire). Quant à créer de l'émulation dans une classe, il est d'avis que les bons points, lorsque rachetés, produisent généralement beaucoup de bien ; dans le cas contraire, il croit que les décorations et les bonnes notes réussissent mieux.

Ces quelques remarques précédèrent les résolutions suivantes :

Sur motion de A. J. Giroux, secondé par J. C. Guilbault, il fut résolu que des remerciements fussent offerts à la presse, qui a bien voulu, à différentes reprises, ouvrir *gratuitement* ses colonnes d'annonces à l'association et qu'elle soit de plus invitée à reproduire le compte-rendu, ainsi qu'à publier des extraits des lectures faites aux conférences.

Sur proposition de M. U. E. Archambault, secondé par M. F. X. Desplaines, il fut résolu que M. le Trésorier fût chargé d'écrire aux membres qui n'ont pas satisfait au désir du 3ème article de la constitution, ainsi qu'aux 9ème, 10ème et 14ème articles du règlement de l'association.

Sur la proposition de M. J. E. Labonté, secondé par M. R. Martineau, il fut résolu que les membres du conseil qui ont dirigé l'association, durant l'année écoulée, méritent l'entière approbation de cette assemblée pour la conduite dévouée avec laquelle ils se sont acquittés des devoirs de leurs charges respectives.

Cette résolution fut suivie de la lecture que M. A. J. Giroux fit sur la mission importante à laquelle l'instituteur était appelé, et sur l'enseignement religieux qu'il doit donner à ses élèves.

M. le Secrétaire Giard adressa la parole aux instituteurs et les engagea à s'unir fortement entr'eux.

Cette allocution, ainsi que la lecture de M. A. J. Giroux, furent accueillies avec applaudissement.

Après les remerciements d'usage au Président et au Secrétaire, l'assemblée, sur motion de M. P. Jardin, secondé par M. F. X. Hêtu, fut ajournée au dernier vendredi de janvier prochain.

D. BOUDRIAS, Président,

F. X. HÊTU, Secrétaire.

#### Cinquième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

Cette conférence a eu lieu Vendredi, le vingt-septième jour du mois d'août, dans une des salles de l'École Normale Laval.

On y remarquait l'Honorable P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique, M. le Principal Langevin, M. Bardy, Inspecteur, et M. le professeur Juneau.

M. le Président étant au fauteuil, le Secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière conférence.

M. Lafrance prononça ensuite un discours sur la mission de l'instituteur.

Puis l'Honorable P. J. O. Chauveau prit la parole, et exprima la satisfaction de voir les conférences augmenter sensiblement en nombre, et dit qu'il osait espérer que l'encouragement donné à cette association, deviendrait assez fort pour engager les instituteurs à avoir de plus longues et de plus fréquentes réunions.

M. le principal Langevin et M. Bardy adressèrent ensuite tour à tour la parole aux instituteurs, et les encouragèrent à soutenir de tous leurs efforts les grandes améliorations déjà obtenues, améliorations qui, nécessairement, en amèneront d'autres aussi avantageuses à la classe enseignante.

Sur la proposition de M. Langevin, il fut alors unanimement décidé que l'article neuvième de la constitution, fixant au dernier vendredi de chacun des mois de janvier, mai et août de chaque année, le jour des conférences de cette association, fût amendé, et que le samedi de la dernière semaine de chacun des susdits mois fût dorénavant le jour de réunion.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante.

Il fut d'abord, sur motion de M. F. Paquet, secondé par M. C. Dion, résolu à l'unanimité :

Que la manière de voter pour l'élection des officiers et des membres du conseil de cette association soit faite par le scrutin secret.

Le retour du scrutin amena ensuite les noms suivants : F. E. Juneau, Président ; C. Dion, Vice-Président ; C. J. L. Lafrance, Secrétaire ; N. Lacasse, Trésorier ; Gilbert, Tardif, Dufresne, Jos. Letourneau, Gauvin, Labonté, Fortin, Paquet, Dugal, conseil général de l'association.

Immédiatement après, M. Langevin donna quelques leçons sur les diverses propriétés de l'air, son poids, sa force, sa densité etc. et accompagna ces explications d'expériences pleines d'attrait, qui les gravèrent sensiblement dans les esprits et eurent pour effet de faire désirer ardemment aux Instituteurs présents une nouvelle conférence, à laquelle ils viendraient avec joie s'instruire et s'amuser.

Puis, l'Honorable Surintendant fit ressortir les grands et nombreux avantages qu'il découleraient pour la classe enseignante, d'un encouragement soutenu, donné par les Instituteurs au journal de l'Instruction Publique, ainsi que de leur inscription en grand nombre sur les registres de la caisse d'économie, et les invita à engager leurs confrères à s'y inscrire avant le premier janvier, car plus tard ils ne pourront plus faire compter les années antérieures passées dans l'enseignement.

Et la séance s'ajourna.

C. J. L. LAFRANCE,

Secrétaire C. J. C. E. N. L.

#### Conférence des Instituteurs de la section de M. l'Inspecteur Leroux.

Cette conférence a eu lieu au village de St. Césaire, et un grand nombre d'instituteurs, sur l'invitation de M. l'Inspecteur Leroux, s'y trouvaient réunis.

Après quelques remarques, faites par M. l'Inspecteur, sur l'importance et la nécessité des conférences d'instituteurs, il fut procédé à l'organisation de l'association des instituteurs de cette section. Voici les noms des officiers élus : M. Delâge, Président ; M. F. A. Peltier, Secrétaire-Trésorier ; M. J. M. Thibaudier, Bibliothécaire. Il a été ensuite proposé par M. l'Inspecteur, secondé par M. J.

Bonin, que le choix du chef-lieu de réunion de la dite association fût fait immédiatement.

Sur Motion de M. Léon Kirouak, secondé par M. F. A. Peltier, St. Demase, dans le comté de St. Hyacinthe, a été unanimement choisi pour chef-lieu.

Les derniers jeudis de janvier, mai et août, les premiers vendredis de mars et d'octobre, et le dernier vendredi de juin, sont les jours de réunion fixés par l'association, qui se compose aujourd'hui de 13 membres.

Deux d'entr'eux furent désignés pour faire une lecture à la prochaine conférence, et l'assemblée s'ajourna.

**Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1856. (1)**

(Suite.)

M. Bourgeois est chargé de cette partie intéressante des cantons de l'est qui est généralement connue de nos habitans sous le nom de *Bois Francs*. Ce district d'inspection comprend une partie des comtés de Drummond, Bagot et Arthabaska. En général les populations de ce district, presque toutes d'origine française, sont le résultat de l'émigration des paroisses de la partie sud du district des Trois-Rivières et de la partie occidentale du district de Québec. Elles font de grands efforts pour l'éducation de leurs enfans et le zèle qu'elles maintiennent en bien des endroits mériteraient d'être imité par les habitans des établissemens plus anciens, qu'elles ont laissés. Voici comment s'exprime M. Bourgeois :

Il n'y a pas eu, pendant cette année, une augmentation aussi considérable que l'année dernière, dans le nombre d'écoles en opération, comme aussi dans celui des élèves qui les ont fréquentées ; mais j'ajoute qu'on ne devait pas s'y attendre ; car le nombre des écoles, actuellement établies, est à peu près suffisant pour répondre au besoin des enfans en âge de les fréquenter, en sorte qu'il eut été peu judicieux d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre. Il y a bien encore dans certaines municipalités de petits groupes d'établissements isolés qui ne sont pas à même de profiter des bienfaits de la loi, mais leur position exceptionnelle ne permet pas de porter, pour le présent, remède à ce mal ; le temps et l'extension de la colonisation pourront seuls changer leur position."

En considérant les statistiques qui accompagnent le présent rapport, vous remarquerez que la proportion des enfans, un peu avancés dans les différentes branches d'éducation, est peu élevée si on les compare avec le nombre total de ceux qui fréquentent les écoles. C'est un fait que je regrette d'avoir à constater, mais dont il est facile de donner l'explication. Dans cette partie de la province où la plupart des établissemens ne datent que de quelques années, où les colons sont, par là même, peu à l'aise et obligés de travailler continuellement au défrichement, les écoles ne sont fréquentées, en général, que par des élèves très jeunes. A peine l'enfant a-t-il atteint sa dixième ou onzième année et lorsqu'il est en âge de raisonner sur les matières qu'il a apprises jusque là, sans pour ainsi dire les comprendre, qu'il est obligé de laisser l'école et d'accompagner son père aux champs pour l'aider à pourvoir à la subsistance du reste de la famille ; en sorte qu'il n'y a que les plus jeunes enfans de chaque famille qui fréquentent les écoles et encore ne le font-ils souvent que très irrégulièrement.

J'ai reçu les 75 volumes que vous avez mis à ma disposition pour être distribués en prix, et ce, lorsque j'avais déjà fait une partie de ma dernière visite ; en sorte que je n'ai pu en distribuer que dans les écoles des municipalités que j'ai visitées en dernier lieu. J'en ai donné un petit nombre, et je l'ai fait en suivant strictement vos instructions à ce sujet. Dans tous les cas, je me suis assuré par un examen soigné que l'élève méritait cette marque de distinction par son aptitude à répondre en même temps que par son assistance régulière à l'école et le bon témoignage de son maître.

J'ai promis des prix pour ma prochaine visite, dans toutes les écoles, en ayant toujours le soin de favoriser et d'encourager l'enseignement des matières les plus utiles et parfois les plus négligées, telles que le calcul, la grammaire etc., etc.

Il y a eu pendant cette année amélioration notable dans l'état des finances de la plupart des corporations. La condition que vous avez mise à l'octroi d'une aide supplémentaire en faveur des municipa-

lités pauvres, savoir, qu'elles ne devaient pas avoir d'arrérages dus par des personnes solvables, a eu son bon effet. J'ai fait savoir d'avance aux Commissaires d'école de chaque municipalité que je m'en tiendrais strictement à la lettre du certificat que l'inspecteur doit donner dans ce cas ; ce qui les a décidés à prendre des mesures pour collecter les arrérages, et ce n'est qu'après m'être assuré de l'efficacité de leurs opérations que je leur ai donné mon certificat.

Je dois dire que, dans toutes les limites de mon district d'inspection, les quatre écoles, maintenant en opération à St. Guillaume d'Upton, sont celles qui ont été les mieux fréquentées et qui ont fait les progrès les plus marqués pendant l'année 1856. C'est un fait que je suis heureux de constater surtout pour St. Guillaume qui a pendant longtemps montré tant d'indifférence pour ses affaires scolaires. Les choses sont bien changées depuis quelques temps. MM. les commissaires d'école, à la tête de qui se trouve M. le curé, méritent les plus grands éloges pour la manière éclairée dont ils ont régi leurs écoles pendant l'année qui vient de s'écouler. Leur bureau est tenu de la manière la plus satisfaisante ; le nouveau secrétaire-trésorier, M. O. Bellemare, est un homme habile et éclairé.

Pour me résumer, les écoles en général, dans mon district, sont assez bien fournies de bancs et tables, mais quelques-unes n'ont pas encore de planches noires, et toutes manquent de cartes de géographie ; cependant un certain nombre de corporations sont à la veille de se procurer ces objets importants ; elles ne l'ont pas encore fait faute de moyens.

Dans une grande partie de mon district, les écoles sont fréquentées très irrégulièrement, ce qui peut être attribué à plusieurs raisons, dont les principales sont l'indigence, le besoin qu'ont les parents de faire travailler leurs enfans à la maison et le manque de vêtemens convenables, surtout en hiver.

Parmi les institutrices, il y en a un grand nombre qui ne sont pas suffisamment capables, mais qu'il a été jusqu'à présent impossible de remplacer, quoique dans plusieurs localités les prix qu'on leur accorde soient assez élevés. La mise à exécution de la 6e clause de l'acte 19 Vict. chap. 14, devra diminuer sensiblement le nombre d'écoles, au moins pour le présent ; cependant il est mieux d'en venir là immédiatement, ce qui obligera ceux qui veulent instruire les autres à commencer par s'instruire eux-même.

M. l'inspecteur Archambault n'a pas à rencontrer dans son district, composé des riches et florissans comtés de Richelieu, Verchères et Chambly, et de partie de ceux de St. Jean et de St. Hyacinthe, les obstacles qui arrêtent la marche de l'éducation dans de nouveaux établissemens. Aussi son rapport est-il des plus encourageans.

J'ai fait mes dernières visites avec tout le soin possible et je me suis convaincu qu'il y a véritablement progrès de toutes parts.

Les commissaires mettent plus de zèle à remplir leurs devoirs et font de plus grands efforts pour se procurer de bons instituteurs. Il suffit de rapporter dans une paroisse les améliorations qui sont faites dans une autre pour qu'elles y soient de suite imitées. Combien de fois m'a-t-on reproché d'avoir fait l'éloge d'un instituteur ou d'une institutrice, parceque les paroisses voisines s'efforçaient alors de les attirer chez elles ! Je ne saurais, je crois, indiquer de fait qui soit d'un meilleur augure. Il y a une amélioration graduelle, non-seulement dans les salaires des instituteurs, mais encore dans les logements qu'on leur destine.

Quand, il y a cinq ans, je fis ma première visite dans la paroisse de St. Aimé (qui comprenait alors celles de St. Marcel et de St. Robert,) j'y trouvai les écoles fermées ; les commissaires ne voulaient pas agir ; il n'y avait pas de secrétaire-trésorier ; les biens de la municipalité étaient confiés à des personnes irresponsables ; je fus obligé d'user des rigueurs de la loi. Aujourd'hui, St. Aimé est une des paroisses les plus progressives de mon district : outre l'académie de filles dirigée par les sœurs de la Présentation, elle a, ainsi que les paroisses nouvelles qui en faisaient alors partie, de nombreuses écoles, bien tenues et bien fréquentées. Je n'ai vu nulle part une assiduité plus consolante ; aussi, le onze mars dernier, par un jour très froid et une des plus affreuses tempêtes de neige qui se puisse voir, je me trouvais à faire la visite des écoles des arrondissements dits de la rivière St. Aimé, et du rang de Tierçant, et je vis dans la première, tenue par Mlle. Lucie St. Germain, 55 enfans, 28 garçons et 27 filles ; et dans la seconde, confiée à Mlle. Eléonore St. Germain, 42 enfans, 22 garçons et 20 filles. Pas un de ces enfans n'avait plus de 12 ans, beaucoup n'avaient guère plus cinq de ans. Un tel fait est également honorable pour les parens, pour les enfans et pour les institutrices. Il se produit rarement là où l'enseignement est mal dirigé, là où le maître ne sait pas intéresser ses élèves

et développer chez eux le goût de l'étude. Je cite ce fait et l'exemple de St. Aimé pour faire voir le grand changement qui s'est opéré dans la manière de voir et d'agir des habitants de nos campagnes depuis quelques années. Je passerai maintenant en revue bien rapidement chacune des paroisses de mon district.

Le district d'inspection de M. Child est un de ceux qui présentent les résultats statistiques les plus favorables. L'éducation y était en honneur longtemps même avant l'établissement de notre système actuel, et déjà sous la législature du Bas-Canada antérieure à l'union. Ce territoire, qui forme aujourd'hui les comtés de Stanstead, Richmond, Compton et Wolf, se faisait remarquer par le grand nombre et la bonne direction de ses écoles élémentaires. Là encore les nouveaux colons émigrés des seigneuries rivalisent de zèle avec les anciens habitants écossais, irlandais et américains, et M. Child parle avantageusement du zèle et du succès des uns et des autres. Il termine par les remarques suivantes :

En général, il y a eu progrès dans les écoles de mon district d'inspection, durant le cours de l'année dernière. Un grand nombre d'arrondissements ayant été formés, on y a construit en beaucoup d'endroits de bonnes maisons et réparé celles qui avaient besoin de l'être. Des établissements nouveaux sont devenus des municipalités où l'instruction est libéralement donnée à la jeunesse dans treize nouvelles écoles. Le nombre de celles que l'on trouve dans les anciennes municipalités n'a pas varié depuis mon dernier rapport; celui des enfans a un peu diminué; mais la cause de cette diminution provient de ce que beaucoup de familles ont émigré dans l'Ouest; l'on doit en même temps remarquer que le dernier rapport général sur l'éducation dans le Bas-Canada, portait deux fois par erreur le chiffre des élèves fréquentant les écoles de Cleveland sur ses tableaux statistiques; ce qui rétablit l'équilibre.

Les réflexions et les suggestions qui suivent sont celles de M. Roney, inspecteur des comtés d'Ottawa et de Pontiac.

M. Roney fait remarquer que le nombre d'enfants assistant aux écoles de son district d'inspection, à la fin de l'année 1856, était de 3956, ce qui indique un accroissement de 1161 ou de 41 pour cent sur l'année précédente. La population du district de l'Ottawa est aujourd'hui d'à peu près 30,000 âmes; les enfans qu'on y instruit se trouve dans la proportion de 1 à 7½, résultat dont il se montre satisfait.

En général, l'enseignement se perfectionne. Dans beaucoup d'écoles, on n'apprenait, il n'y a pas longtemps encore, qu'à lire et à écrire et les premières règles de l'arithmétique; dans presque toutes aujourd'hui, la grammaire, la géographie et l'histoire font partie des leçons et il s'en trouve même quelques unes où les élèves se livrent à l'étude des sciences naturelles.

Les livres dont on se sert maintenant contribuent puissamment à accélérer ce progrès: la série de ceux des écoles nationales d'Irlande sont partout en usage.

Les livres fournis par le bureau de l'éducation pour être donnés en prix, ont aussi eu pour effet de stimuler l'ardeur des enfans, de les rendre plus assidus à l'école et de leur faire attacher plus d'importance à la visite de l'inspecteur.

Le grand nombre d'enfants qui fréquentent les écoles est, dit-il, par lui-même une preuve évidente de la popularité de la loi. J'aurais peine à trouver dans tout ce district une municipalité où ses bienfaits ne se font pas sentir; et j'ai partout trouvé les commissaires remplis de zèle et disposés à seconder les intentions de la législature.

Les municipalités indigentes, comme St. André Avelin, Portland et Maniwaki, dans le comté d'Ottawa, ne sont pas les dernières à participer aux avantages qu'offre notre système d'instruction publique ni celles qui font le moins d'efforts et de sacrifices dans ce but. L'aide supplémentaire qui leur a été accordée, dans le cours de l'an dernier, ne pouvait être mieux placée.

Les affaires financières constituent la partie épineuse des devoirs qui me sont imposés. Sauf de rares exceptions, je n'ai eu sous ce rapport qu'un petit nombre de difficultés à vaincre; toutes celles qui existaient d'ailleurs ont été facilement applanies.

Il y a trois académies dans le comté de l'Ottawa et une dans celui de Pontiac; toutes quatre sont bien tenues, elles ont de nombreux élèves. Les maîtres à qui on les a confiées ont fait des cours d'études dans des collèges ou des universités. Les académies

d'Aylmer sont les plus fréquentées et dans toutes ces institutions on enseigne le latin, le grec, le français et les mathématiques.

M. Roney a déjà eu occasion de parler de l'insuffisance des salaires accordés aux instituteurs et l'expérience a démontré que, pour en avoir de bons, il fallait convenablement les rétribuer.

Il y a progrès dans la construction des maisons d'école; mais il serait à désirer qu'on ajoutât partout un logement pour le maître et l'espace nécessaire pour un jardin.

J'ai souvent rencontré dans le cours de mes visites, dit encore M. Roney, des institutrices de beaucoup de mérite, et tenant leurs écoles aussi bien que les hommes. Le fait est que nos meilleures écoles sont dirigées par elles et qu'à cause de la rétribution moins forte qui leur est accordée, les municipalités pauvres peuvent plus facilement se procurer leurs services.

Le montant des cotisations annuelles actuellement prélevées est de £1600 par année.

Le collège de St. Joseph de l'Ottawa a rendu d'incontestables services à l'éducation; la plupart des instituteurs de ce district ont suivi les cours de cette institution; et bien que placée dans l'autre partie de la Province, elle appartient également à l'une et à l'autre. La moitié au moins des jeunes gens qui s'y trouvent sont Bas-Canadiens. Une aide pécuniaire qui mettrait ses directeurs en mesure de créer une ferme modèle et un jardin botanique la rendrait encore plus utile aux populations avoisinantes.

Comme preuve de l'harmonie parfaite qui règne entre les diverses dénominations religieuses qui se partagent cette partie du pays, j'éprouve un sensible plaisir à constater qu'il n'y existe que trois corporations de syndics dissidens.

Outre la série des livres des écoles nationales d'Irlande dont l'usage est généralement répandu, on se sert aussi, dans bien des écoles, des livres des Frères de la Doctrine Chrétienne, du *Maror's Spelling Book* et de l'*English Reader*.

S'il était possible de fournir à bon marché des cartes géographiques aux écoles, ce serait le moyen d'en faciliter l'étude, celles que l'on possède aujourd'hui étant très imparfaites.

(A continuer.)

#### Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, juillet et août 1858.

BRASSUR DE BOURBOURG: Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique Centrale. Tome 3e, grand in-8, 696 p. et une carte.

DICTIONNAIRE encyclopédique de la théologie catholique, approuvé par l'archevêque de Fribourg, traduit de l'allemand par G. Goschler, premier volume, 544 p. in-8. L'ouvrage complet aura 25 volumes. Prix, 5 fr. 50 c.

PELLISSON ET D'OLIVET: Histoire de l'Académie Française avec une introduction et des notes par C. L. Livet, 2 vols. in-8. Prix, 12 fr.

VALLÉE: L'éducation domestique de l'enfant et de l'adulte, 535 p. in-8. Hachette. Prix, 6 fr.

CACHEUX: De la philosophie de St. Thomas d'Aquin, 640 p. grand in-8. Mentionné honorablement par l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

ARAGO: Astronomie Populaire, tome 2e, œuvre posthume; comprendra 4 volumes. Prix, 7 fr. 50 c.

OUVIER: Lettres sur l'histoire naturelle, la politique et la littérature, 322 p. et une planche. Prix, 3 fr. 50 c.

Londres, juin, juillet et août 1858.

LUDWIG: "The literature of the American aboriginal languages," avec des additions et corrections de M. le professeur W. Turner. Trubner et Cie. Se trouve aussi à Paris, chez Stassin et Xavier.

GLADSTONE: Studies on Homer and the Homeric age, 3 vols. in-8. Ces études, écrites par M. Gladstone dans les rares loisirs que lui laissent les hautes préoccupations de la politique, ont un caractère tout spécial qui les rattache, jusqu'à un certain point, au mouvement d'idées dans lesquelles il vit habituellement. En effet, non seulement il voit, dans le poète grec, le glorieux père de l'épopée, mais il le regarde encore comme le père de l'histoire et de la politique, et il développe ces côtés du génie homérique par une savante analyse de son œuvre. *Journal de l'Instruction Publique de Paris.*

BROWN: "The north west passage and the plans for the search of Sir John Franklin, a review," 456 p. Prix, 15 chelins. Stanford.

HEAD (Sir Edmund Walker): The temple of Serapis at Pozzuoli, J. B. Nichols and Son. On trouvera une revue de ce livre de notre gouverneur-général dans le *Canadian Journal of Science* de Toronto, livraison de juillet dernier. C'est le second ouvrage qu'il publie depuis qu'il est au milieu de nous, donnant ainsi le noble exemple de l'étude et du travail pour le seul amour des lettres.

New-York, juillet et août 1858.

RANDALL: "Life of Jefferson," 3e et dernier volume; Derby et Jackson.  
ROMANS: "Cyclopedia of commerce and commercial navigation," 2000 pages 8vo royal; Harper et Frères.

Toronto, juin 1858.

EXPLORATION géologique du Canada: Rapport de progrès pour les années 1853-54-55 et 56, avec atlas: Lovell, imprimeur. Le même ouvrage en anglais.

Cette importante publication mériterait une revue très étendue que nous nous proposons de faire dans quelques jours. Le volume est de 509 pages, grand in-8, et l'atlas contient 22 cartes coloriées, de l'exploration des lacs et rivières entre le lac Huron et la rivière des Outaouais.

Québec, août 1858.

L'ALOCETTE, paroles de Crémazie, musique de Sabatier. L'auteur des *Morts* (page 189 de notre premier volume), du *Drapeau de Carillon* et de plusieurs autres charmantes poésies, paraît s'être associé notre vigoureux compositeur Sabatier, et tous deux fendent à tire d'aile les régions de la poésie et de l'idéal. Bon voyage et beaucoup de plaisir, et même un peu de profit, ce qui ne gâte jamais rien!

Montréal, août et septembre 1858.

NOUVELLE ARITHMETIQUE, 448 pages in-12, Rolland, libraire. Cette arithmétique se vend à très bon marché, et elle a été rédigée avec soin par quelques-uns des Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle est, nous croyons, la première arithmétique française adaptée à notre nouveau calcul de piastres et centimes. Voir l'annonce.

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE, ou annales bibliographiques, par M. Bibaud jeune, 52 pages in-12; Cérat et Bourguignon, imprimeurs. C'est un catalogue intéressant d'un grand nombre d'ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, écrits en Canada, qui a dû coûter beaucoup de recherches à l'auteur. Le premier ouvrage cité est de 1658. C'est un drame qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Parlement, et est intitulé: "La réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du pays du Canada à son entrée au Gouvernement de la Nouvelle-France, représenté à Québec, au collège de la Compagnie de Jésus, le 23 juillet." Le plus ancien livre imprimé en Canada mentionné dans ces annales, est: "Case of the Canadians, at Montreal, distressed by a Fire, on the 18th of May, 1765, Montreal, 8vo."

LA MOUCHE à BLÉ son origine et les moyens de la détruire, par un cultivateur pratique, 14 pages in-12; Cérat et Bourguignon. Les moyens indiqués sont de jeter sur le sol, immédiatement après la récolte, de la chaux vive et de laver dans de l'eau de chaux le grain de semence.

THE RAILWAY and steamboat routes in Canada, 96 pages, format oblong; Lovell, éditeur. Prix, \$1:25. Ce guide des voyageurs indique toutes les communications intérieures du Haut et du Bas-Canada, et est accompagné d'une excellente carte du pays et d'un cadran montrant la différence chronométrique entre les villes les plus importantes. On y voit que lorsqu'il est midi à Montréal, il est midi moins 23 minutes à Toronto et midi et onze minutes à Québec, etc.

Petite Revue Mensuelle.

Cherbourg! Cherbourg! Toujours Cherbourg et rien que Cherbourg! Voilà comment on peut résumer les chroniques, les revues et surtout les tartines que la presse européenne nous a apportées par les deux derniers steamers. La réception de la reine par l'empereur a été tout ce qu'on devait en attendre; d'un autre côté, Sa Majesté britannique a donné le démenti aux prévisions de quelques alarmistes, qui prétendaient qu'elle ne mettrait point pied à terre. Les souverains d'Angleterre, jusqu'aux jours de la Pucelle d'Orléans, ont toujours aimé à avoir un pied à terre en France, et ce pied s'étant agrandi d'une mesure, il a été fort difficile de les en déloger. Si l'on en croyait les articles gallo-phobes qu'à l'imitation du *Tonny* publie l'*Illustrated London News*, Cherbourg n'aurait pas une autre destinée. Le journaliste tacticien part de ce principe que, tout grand arsenal maritime doit tomber entre les mains de la puissance qui a le sceptre des mers; or la France ne pourra jamais enlever à la Grande Bretagne le sceptre susdit; donc à un moment donné, Cherbourg devra tomber aux mains des Anglais. Et voilà comment l'empereur ou ses successeurs en seront quelque jour, non-seulement pour les frais de la fête mais encore pour les frais énormes de la construction de ces ramparts de granit, bâtis pour ainsi dire en pleine mer!

C'est sans doute pour cela que Louis Napoléon, dans un discours à Rennes, et M. de Persigny et M. de Morny ailleurs, ont, pour bien dire, solennellement proclamé l'alliance anglaise comme une sauvegarde nécessaire pour les deux nations. L'Angleterre pense cependant comme la biche de Lafontaine, que deux suretés valent mieux qu'une, et elle fait faire dans la petite île d'Alderney, autrefois Aurigny, à treize kilomètres (environ trois lieues et quart) de la côte de France, des fortifications, des jetées et des docks qui, dit-on, menaceront beaucoup plus la France que Cherbourg ne peut menacer les îles britanniques. Aurigny est un îlot d'environ quatre lieues de tour, qui possède une petite ville du nom de Ste. Aune, fort ignorée jusqu'ici et qui sera peut-être un jour très célèbre.

Elle est séparée de la France, à laquelle nous croyons qu'elle appartenait autrefois, par un dangereux détroit dit Ras-d'Aurigny ou de Blanchard. Distance d'Angleterre environ quatorze lieues, disent les dictionnaires, air sain, sol bien cultivé, abondante récolte de grains, population, 3,400 habitants. Elle dépend du gouvernement de Jersey dont elle est voisine.

En attendant qu'Aurigny et Cherbourg fassent des leurs, l'empereur a fait présent à la reine d'une pièce d'artillerie qui est, dit-on, un véritable bijou; et c'est là simplement rendre le compliment que Notre Gracieuse Souveraine lui a fait, il y a quelques mois, en lui envoyant un des plus beaux canons sortis des ateliers de son royaume. Ceci prouve, dit un spirituel chroniqueur, que si les grands forts causent de l'ombrage, les petits canons entraînent l'amitié.

Une des remarques les plus sensées que nous ayons vues au sujet de toute cette affaire, c'est celle qu'a faite un journal anglais. Tandis que la reine recevait à bord de son yacht l'empereur et sa suite, un petit cutter anglais se glissait inaperçu à travers la fumée des salves de l'artillerie, et venait apporter mystérieusement la nouvelle d'un événement bien autrement important pour l'univers, et pour l'Angleterre en particulier, que celui que l'on célébrait avec tant de fracas. Le câble électrique jeté des côtes d'Irlande à celles de l'Amérique avait parlé, la Grande Bretagne et sa fille émancipée, la grande république des Etats-Unis, étaient liées l'une à l'autre par une chaîne électrique; et si maintenant la race anglo-saxonne était menacée dans son île, un éclair pourrait appeler à son secours des peuples innombrables, parlant la même langue, animés du même esprit. Bientôt comme le sylvain des nuits d'été de Shakespeare, qui dans un *clin d'œil mettait une ceinture de fer autour de la terre*, Albion se sera ainsi rattaché toutes ses colonies: qui, alors, osera lui toucher?

La race anglo-saxonne a joué un grand rôle dans toutes les poésies et dans tous les discours par lesquels on a célébré en Amérique, la pose du télégraphe électrique, ce que l'on a appelé la fête du câble. L'éditeur de l'*Ottawa Tribune*, qui est Célte comme plusieurs de ceux qui se décorent du nom d'anglo-saxon, ennuyé pour sa part de ce qu'on paraissait vouloir attribuer à une seule race tout ce qui s'est fait, tout ce qui se fait, et tout ce qui se fera dans le monde, a publié un long catalogue de toutes les grandes choses que les Anglo-Saxons n'avaient point faites, et il a de plus savamment et généalogiquement démontré que, dans la Grande Bretagne et encore plus aux Etats-Unis, il n'y avait après tout, à l'heure présente, qu'une très petite proportion de sang anglo-saxon. D'un autre côté, fatigué de voir les prétendus Anglo-Saxons de la république voisine, profiter de la circonstance, pour s'attribuer toutes sortes de découvertes, le rédacteur du *Courrier du Canada* a publié le paragraphe suivant, auquel la petite revue croit devoir faire les honneurs d'une reproduction intégrale:

"Tous les événements dont on parle ici, sont, sans doute, dignes d'attirer l'attention et dignes de provoquer des fêtes publiques; mais ni les uns ni les autres, ne peuvent avoir de droit à la réclame dont ils sont l'objet aux Etats-Unis:—car le canal de l'Erie n'est point le premier canal creusé dans l'écorce du globe;—le *Sirius* n'est point le premier navire à vapeur qui ait traversé l'Atlantique;—l'acqueduc du Croton n'est, sous aucun rapport, le premier acqueduc du monde, et le câble transatlantique, bien que de beaucoup le plus considérable de tous les câbles sous-marins maintenant posés, n'est pas néanmoins le premier fil télégraphique jeté dans les mers.

Quant à ce dernier événement, tout en admettant son importance, et tout en rendant justice aux hommes qui ont conçu l'idée de cette entreprise, et en ont assuré le succès, nous ne saurions donner dans l'engouement qui en prend. La pose du câble transatlantique est à peine un événement, c'est un fait considérable; mais qui ne porte ni dans ses conséquences morales et politiques, ni dans la grandeur des travaux et l'étendue des moyens requis, ni dans son essence même, le caractère d'un grand événement.... Ce n'est que l'application en grand d'une invention déjà répandue partout; c'est, en un mot, un fait conséquent et non primordial.

"Mais tel est le peuple américain, que le fait matériel pour lui est tout et que la source, la cause, l'origine et la fin sont peu de chose. Pour ce peuple, les événements les plus féconds en grands résultats passent sans être aperçus, tandis que le fait physique l'émeut, le subjuge à un point difficile à comprendre ailleurs qu'en Amérique.... C'est ainsi que nous voyons chaque ville, chaque bourgade de cette partie du continent enlevée d'assaut par l'enthousiasme pour la pose d'un câble, alors qu'on reste froid et insensible devant un événement bien autrement important, bien autrement grand sous tous les rapports et qui vient justement de s'accomplir dans le monde, par le traité de paix qui vient d'être conclu avec la Chine, et au moyen duquel un immense empire, qui compte dans son sein le tiers de la population du globe, demeure ouvert aux lumières du christianisme.... Quoi donc est plus grand—de cet immense événement, accompli au prix du sang et des travaux de plusieurs milliers d'hommes—ou de l'entreprise commerciale qui nous en apporte la nouvelle quelques jours plutôt que d'ordinaire?

"Maintenant nous avons à réclamer pour notre Canada l'honneur d'avoir construit, équipé et expédié le premier navire à vapeur qui ait traversé l'océan atlantique. Ce n'est pas en effet le *Sirius* (en 1838) qui a fait le premier voyage d'un continent à l'autre, à l'aide de la vapeur; mais le *Royal William*, du port de Québec, en 1833.

"Le *Royal William*, construit dans les années de 1830 et 1831, pour le service de Québec à Halifax, commença ses voyages entre ces deux ports de mer dans le mois d'août 1831.—Le succès, comme entreprise commerciale, n'ayant pas répondu à l'attente des actionnaires de la com-

pagnie qui avait fait équiper ce navire à vapeur, on résolut de l'expédier en Angleterre pour le vendre.

"Ce navire a été lancé le 16 juillet 1833 dans la *Gazette de Québec* un avis du départ du *Royal William* pour Londres, touchant à Pictou, et par lequel on avertit que le prix du passage est fixé à £20.

"Ce navire à vapeur partit du port de Québec le 5 août 1833, sous le commandement du capitaine McDougal, avec trois passagers seulement. tant on avait peur de se confier à un vapeur sur l'Océan.

"Le *Royal William* se rendit à Pictou en cinq jours, resta sept jours dans ce port et partit le 17 août de Pictou pour Londres, où il arriva le 12 septembre, après une traversée de 25 jours.

"Le *Royal William* avait coûté £16,000 et fut vendu à Londres pour £10,000 aux agents de don Pedro, empereur du Brésil, pour servir au transport des troupes que ce prince avait levées en Angleterre et en France pour la conquête du Portugal, sur don Miguel, son frère, conquête qui fut effectuée presque immédiatement.

"Nous venons de revoir, dans la salle de la *Société Historique de Québec*, un petit tableau commémoratif de cet événement. Ce tableau représente le *Royal William*, laissant les côtes de l'Amérique, sous toute vapeur, au milieu d'un gros temps; ce petit monument constate, avec les documents du temps, le fait dont nous venons de préciser les détails. Nous revendiquons donc pour le Canada la gloire d'avoir inauguré la navigation à vapeur sur l'Océan—et cela avec des titres incontestables."

Ainsi, comme on le voit, tandis que le journaliste anglais, que nous avons d'abord cité, trouve le succès du câble télégraphique un événement bien plus grand que l'ouverture du port de Cherbourg, notre confrère de Québec pense, à son tour, que la première nouvelle transmise par le câble, la paix avec la Chine, est quelque chose de bien plus fécond en conséquences que l'inauguration de ce nouveau chemin de poste sous-marin. Ce qui prouve qu'en fait d'événements comme en fait de goûts, de couleurs et de races, chacun a sa manière de voir."

A Montréal, les fêtes du télégraphe ont été splendides. Les revues et processions et surtout celle aux flambeaux, ont été tout ce qu'on pouvait désirer de mieux. L'illumination a été jugée inférieure à celle qui eut lieu pour la prise de Sébastopol; mais ce n'a pas été la faute du département de l'Instruction publique, dont les édifices étaient éclairés d'un bout à l'autre, comme aux beaux jours où ils servaient de résidence vice-royale.

Cette fête, du reste, sera peut-être à recommencer, s'il est vrai que le télégraphe transatlantique est déjà brisé ou dérangé, comme le fait soupçonner la longue interruption des communications.

Les collégiens et les élèves des écoles qui pour la plupart n'ont point pu se faire donner un congé en cet honneur, vu qu'alors les classes n'étaient point reprises ou venaient seulement de l'être, ne seraient peut-être point fâchés d'un contretemps, qui finirait par leur amener une seconde édition des réjouissances publiques, avec un grand congé par dessus le marché. C'est pour nous l'occasion de dire en terminant que, d'après toutes les nouvelles que nous recevons, le nombre des élèves, dès la rentrée des classes, se trouve considérablement plus grand que l'année dernière. Nous venons de voir passer avec d'innombrables bannières, drapeaux et guidons, une procession des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui, comme d'ordinaire, ont inauguré leur rentrée par un pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours. Ils ont mis une demi-heure à défilé et ils devaient être près de trois mille.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—On lit dans le *Moniteur*: "Avant-hier soir, à l'occasion de la distribution des prix du concours général, un grand dîner auquel avaient été invités les trois grands prix d'honneur, Faubert, Herbault et Benard, ainsi que les élèves Ayné, Artaud, Filon et Braconnier, réunissait au ministère de l'Instruction publique S. A. I. le prince Napoléon, Son Exc. le cardinal archevêque de Paris, Son Exc. le ministre de la Justice, Son Exc. le maréchal Magnan, le préfet de la Seine et plusieurs sénateurs et membres du conseil de l'Instruction publique. M. Rouland, ministre de l'Instruction publique, dans un toast éloquent, a remercié le prince impérial de l'honneur qu'il faisait au corps enseignant et à la jeunesse universitaire en les encourageant ainsi de sa présence."

—Le R. P. Martin, fondateur et premier recteur du collège de Ste. Marie de Montréal, est depuis quelque temps de retour d'un voyage d'Europe, où il a continué ses recherches historiques. Il a trouvé à Ghez, à Rome et à Paris, des documents importants que l'on copie actuellement pour enrichir la collection déjà si précieuse de la bibliothèque du Parlement. Il a visité St. Malo et Limorlou, et a passé quelques heures dans l'ancienne maison seigneuriale de Jacques-Cartier, dont il a pris diverses vues.

—L'Université Laval vient d'ajouter à son personnel un professeur de philosophie, le R. P. Tailhan. De plus M. Thomas Hamel, licencié en sciences de retour de Paris, va remplir la chaire de physique. Le collège de Ste. Marie a perdu deux de ses professeurs, les RR. PP. Schneider et Daly, qui sont remplacés par les RR. PP. Gravouille, Schemel et Vasseur, qui sont arrivés de France en même temps que le Père Tailhan.

—Le collège de Ste. Anne Lapocatière va ouvrir, très prochainement, une école d'agriculture et une ferme-modèle. L'allocation de £250, votée par la législature pour cet objet, a été donnée à cette institution par le ministre de l'agriculture. M. Perrault, secrétaire de la Chambre d'Agriculture, va aussi établir une ferme-modèle au moyen d'une société en commandite. Cette ferme sera située à Varennes et dirigée par un bureau de directeurs nommés par les commanditaires.

—On lit ce qui suit dans les *croquis d'été* que publie M. de Trobriand dans le *Courrier des Etats-Unis*. On fera bien non-seulement de lire, mais de méditer :

"Dans une cabane faite de boue et de troncs d'arbres blanchis à la chaux, une femme édentée, quoiqu'encore dans la force de l'âge, raccommodait tant bien que mal les hardes de ses huit enfants. Le père était aux champs avec l'aîné. La plus âgée des filles procédait aux soins d'une cuisine plus que modeste; tandis que les petits jouaient ou se roulaient pèle-mêle sur le sol avec le chien du logis, et non loin d'un animal beaucoup moins avenant, qui se vautrait près de la porte en poussant des grognements. Tout cet intérieur révélait au premier coup d'oeil une pauvreté chronique et radicale. Cependant dans la conversation de quelques instants que j'eus avec la mère, je ne l'entendis formuler qu'une seule plainte, qui me frappa d'autant plus que je m'y attendais moins. Au milieu de cette destitution presque complète, non-seulement des comforts, mais même des choses considérées comme les nécessités de la vie, cette femme ne m'exprima qu'un regret, c'est qu'il n'y eût pas encore d'école dans le voisinage où faire instruire ses enfants. Ce mot est à mon avis toute une révélation sur le peuple américain; j'entends le vrai peuple, celui des campagnes, et non pas l'amalgame hétérogène dont se compose la population des villes. Il peut y avoir à New York des milliers de petits vagabonds de toute provenance, qui infestent la voie publique au lieu de suivre les écoles. Mais voici, dans un coin perdu de la Pensylvanie, de pauvres gens aux yeux de qui l'éducation première est un plus grand bien pour leurs enfants que de chauds vêtements ou toute autre jouissance matérielle. Quand une parcelle d'idée a fait son chemin aussi loin, elle devient un symptôme significatif, et il n'y a plus à douter de sa fécondité."

—Le *Journal de l'Instruction Publique* de Paris publie le texte et la traduction des versions et des thèmes faits par les rois de France Louis XIV et Louis XV. Au sujet des versions de ce dernier, on fait la remarque suivante: "On ne peut s'empêcher, en lisant ces devoirs que le cardinal Fleury donnait à son royal élève, de remarquer avec quelle sollicitude il veillait au développement de cette jeune âme et s'efforçait d'y jeter le germe des plus hautes vertus. Et, cependant, en montant sur le trône, Louis XV oublia ses sages préceptes et sacrifia trop souvent au plaisir ses devoirs d'homme et de roi. Peut-être aurait-il suivi une route différente, s'il n'eût pas été corrompu par des conseils perfides, s'il n'avait pas oublié cette phrase qu'il écrivait, en 1717, sous la dictée du cardinal: *Spero cantum Syrenum à me nunquam auditum iri.*"

—La France vient de se procurer une nouvelle espèce d'inspecteurs de l'Instruction publique. Leurs Excellences les maréchaux, investis des grands commandements de l'Empire, n'ont point oublié, dans les visites qu'ils ont faites aux villes placées dans leurs circonscriptions, les collèges et les universités. En cela, ils se montrent plus magnanimes que nos membres du Parlement, nos juges de paix et nos capitaines de milice qui, visiteurs d'office de nos écoles, daignent rarement y mettre le pied. Le maréchal Barraguay d'Hilliers, le maréchal Magnan et le maréchal Canrobert, pensent comme sir William Eyre, notre commandant en chef et leur frère d'armes, ne point déroger en encourageant de leur présence les travaux de la jeunesse. Nous est avis qu'ils n'ont point tout-à-fait tort. Au collège impérial de Nancy, l'élève Meaume a adressé au maréchal Canrobert une allocution poétique dont voici le début :

La bonté fut toujours la sœur de la vaillance :  
 Dans cet humble séjour d'étude et de silence,  
 Loin des splendeurs du monde et loin du bruit des camps,  
 Vous daignez aujourd'hui visiter des enfants ;  
 A si haute faveur nous ne pouvions prétendre.  
 Regardez ces vieux murs !... ils semblent à nos yeux,  
 S'éclairer devant vous d'un reflet glorieux ;  
 Ils contemplent leur hôte ! Et nous dont les oreilles  
 Ont de tant de héros entendu des merveilles,  
 Mais qui toujours réduits à lire leurs hauts faits,  
 Ne pouvions jusqu'ici que supposer leurs traits,  
 Nous sommes consolés et notre orgueil s'enivre  
 Du bonheur d'en voir un, ailleurs que dans un livre !  
 Vous rendez à nos yeux ces braves dont l'aspect  
 Inspirait tout d'abord confiance et respect.  
 Grâce à vous, désormais, sans ouvrir notre histoire,  
 Constatant de nos cœurs la fidèle mémoire,  
 Nous saurons ce qu'étaient Villars et Catinat,  
 Comme vous, maréchal, le père du soldat.

Au lycée de Caën, le maréchal Magnan a reçu l'accueil le plus enthousiaste des élèves, et ce qui a dû le toucher sur tout, ça été la reconnaissance que lui a exprimée en de charmantes strophes, l'élève Raoul Fauvel, qui doit à la munificence du noble visiteur, l'éducation qu'il reçoit. Le jeune poète disait, en terminant :

Et si je n'ai pas craint de rompre le silence,  
 Pour peindre au nom de tous notre commun bonheur,

C'est que moi, je devais à la reconnaissance,  
De ne consulter que mon cœur.  
C'est à vous que je dois d'être dans ce lycée !  
Ah ! croyez mes serments ! toujours dans l'avenir  
Votre bonté sera présente à ma pensée  
Comme le plus doux souvenir.

BULLETIN DES LETTRES.

La grande séance annuelle de l'Institut de France a eu lieu le 11 août dernier. Elle était présidée par M. P. Lebas, assisté des délégués des cinq académies : M. Villemain pour l'Académie Française, M. Passy pour l'Académie des Sciences Morales et Politiques, M. Naudet pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Robert Henry pour l'Académie des Beaux-Arts, et M. Despretz pour l'Académie des Sciences. Un discours de M. Lebas a ouvert la séance. Le prix de la fondation Volney a été proclamé à la suite de la lecture du rapport sur le concours. Le prix a été remporté par M. Lafaye. Les lectures se sont succédées dans l'ordre suivant : 1o. Fragment de l'histoire de Rodolphe de Hapsbourg, par M. Giraud, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques ; 2o. Observations historiques sur les secrétaires des anciens, par M. Egger, de l'Académie des Inscriptions ; 3o. Un souvenir de Manin, dialogue en vers, par M. Ernest Legouvé. Une foule d'auditeurs de toutes les parties de l'Europe se pressait pour être témoins de cette grande solennité littéraire, qui réunissait, dans l'enceinte de l'Institut, tout ce que la France a de plus illustre. Le poème de M. Legouvé a produit une vive sensation. M. Ernest Legouvé, fils du célèbre auteur du poème du *Mérite des Femmes*, avait remporté un semblable triomphe, l'année dernière : *Les deux Hirondelles*, charmante allégorie, lui avaient valu les applaudissements unanimes de l'aréopage littéraire. Cette année, M. Legouvé a rendu un juste hommage au patriote vénitien, Daniel Manin, dont nos lecteurs ont pu lire la biographie dans la *Petite Revue Mensuelle*, page 202 de notre premier volume. Comme tant d'autres, dans l'infortune et l'exil, Manin avait exercé la noble profession d'instituteur, qui, certes, ne fait déroger personne. M. Legouvé a feint un dialogue entre deux jeunes filles, dont l'une a reçu ses leçons et révèle ainsi toutes ses vertus. On nous saura gré d'en extraire le fragment suivant :

BERTHE.

..... Il fut ton maître ?  
Comment osais-tu le payer ?

CAMILLE.

Oh ! la première fois ma crainte fut bien grande.  
En vain, depuis deux jours, je m'essayais ! En vain,  
Dans le fond d'une bourse, ouvrage de ma main,  
Avais-je déguisé mon paiement en offrande ;  
Je n'en tremblai pas moins quand vint le cas urgent ;  
Je roulais dans mes doigts ce malheureux argent ;  
Ma main s'avavançait, puis, se retirait plus prompte ;  
Je me sentais rougir je n'osais regarder.

..... Mais, lui, me souriant en père :  
" Ah ! pauvre enfant ! quel embarras !  
" Allons ! n'ayez point peur ! donnez moi mon salaire !  
" De meilleurs que Manin ont passé sur la terre  
" Vivant de leur travail et n'en rougissant pas !  
" Puis, le labeur soutient la paix de sa compagne,  
" Et son joug merveilleux semble tout alléger ;  
" Le pain même de l'étranger,  
" N'est plus amer quand on le gagne."

— Une signature autographe de Shakespeare au bas d'un acte d'hypothèque sur une maison de Blackfriars, daté du 11 mars 1612, et considérée comme le plus bel autographe connu de l'illustre auteur, a été mise en vente à Londres, il y a quelques semaines, et achetée 315 livres sterling, par le Musée Britannique. D'anciennes éditions de quelques-unes de ses tragédies ont aussi atteint de très hauts prix. Un exemplaire des sonnets de 1609 a été payé 154 livres sterling.

— La *Nouvelle Gazette de Munich* publie le rapport du jury chargé de prononcer sur le concours de tragédie qui avait été ouvert, en Bavière, sous les auspices du roi Maximilien. Les tragiques ne manquent point en Allemagne : il ne s'est pas présenté moins de 113 concurrents ! Le premier prix a été décerné à M. Paul Heyse, de Munich, auteur de la tragédie intitulée : *Les Sabines*, et le second prix à M. Jordan de Francofort, qui avait pris pour sujet : *La Veuve d'Agis*.

— Un décret du 14 juillet, rendu sur le rapport du ministre de l'instruction publique, vient de réorganiser la Bibliothèque Impériale de France. L'administration et la direction sont confiées à un administrateur général, placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'instruction publique et des cultes ; il est tenu de résider à la bibliothèque et ne peut s'absenter sans permission. La bibliothèque est divisée en quatre départements, savoir : 1o. Les livres imprimés, les cartes et les collections géographiques ; 2o. Les manuscrits, chartes et diplômes ; 3o. Les médailles, pierres gravées et antiques ; 4o. Les estampes. La bibliothèque sera ouverte toute l'année six heures par jour, excepté dans la quinzaine de Pâques. Deux salles seront ouvertes au département des livres imprimés, l'une pour la lecture, l'autre pour les travailleurs autorisés. Un

nouvel inventaire de toutes les collections devra être fait. Outre l'administrateur-général, il y aura, pour chaque département, un conservateur sous-directeur et un conservateur sous-directeur-adjoint. Il y aura trois adjoints au département des livres imprimés. Le personnel doit se composer, en outre, de bibliothécaires, d'employés de première, seconde et troisième classe, de surnuméraires et d'auxiliaires, d'ouvriers et de gâgistes, d'un trésorier comptable ayant rang de bibliothécaire, d'un secrétaire de la direction et d'un commis d'ordre. Le traitement annuel de l'administrateur-général sera de 15,000 francs, ceux des conservateurs sous-directeurs de 10,000 fr., et ceux des adjoints de 7000, des bibliothécaires de 4000 à 5000, et des employés de 3600 à 2400 francs. Nul ne pourra être bibliothécaire ou employé ordinaire s'il n'est bachelier-ès lettres ou bachelier-ès sciences. Aucun fonctionnaire nommé à l'avenir ne pourra cumuler une autre charge avec celle qu'il remplira à la bibliothèque.

L'illustration fait, à ce sujet, les réflexions plaisantes qui suivent : " Il faut bénir le nouveau décret de la bibliothèque. L'économie intérieure de ce magnifique monument, que l'Europe nous envie, y est organisée jusque dans ses plus petits détails avec un soin vraiment paternel. Qui que vous soyez, savant ou non, simple lecteur ou même curieux, que l'étude ou la flânerie vous amènent, le règlement vous protégera, l'écartera les pierres de votre chemin, il vous rendra facile l'accès de tous ces trésors ; il n'y a d'exclusion pour personne, pas même pour le lecteur qui ne sait pas lire et qui n'en est que plus difficile à contenter. C'est lui qui, ne sachant pas mieux parler qu'il ne sait lire, réclame le *Roland Furieux* d'Aristote, ou la *Vie des grands hommes*, par Pétrarque, ou bien encore l'*Annuaire de la noblesse*, et même les *Mille* de Jean-Jacques. Mais les lecteurs les plus comiques seront toujours ceux qui se donnent les airs de savoir ce qu'ils ignorent. J'en connais un qui, tenant entre les mains un exemplaire des Œuvres de Tacite, en latin, (*opera omnia*) alla se plaindre au bureau de ce qu'on lui avait donné les opéras de l'histoire romaine au lieu de ses histoires qu'il avait demandées. Un autre désirant consulter quelque livre traitant du commerce, et s'enquérant auprès du conservateur si la bibliothèque en possédait quelqu'un : — certainement, monsieur, demandez le *Dictionnaire de MacCulloch* — et le questionneur, enchanté de la découverte, écrivit sur son bulletin : *Dictionnaire de ma culotte !*"

BULLETIN DES SCIENCES.

— M. Babinet a envoyé aux journaux la note suivante, sur les comètes de 1858 : " Cette année nous a déjà valu cinq comètes, dont deux périodiques. Aucune d'elles n'est la comète de Charles Quint, sur le retour de laquelle les opinions contraires de MM. Hind et Hock partagent le monde savant. Quant à la comète No. 5, de cette année, qui a été découverte par M. Donati, à Florence, le 2 juin dernier, elle n'a aucun trait de ressemblance avec les comètes de 1856, de 1264 et de 975, supposées identiques entr'elles. La comète actuelle marche très-lentement et sera au milieu de son apparition le 5 ou le 6 septembre. Elle marche à l'ouest, tandis que la comète de Charles Quint se mouvait vers l'est, ce qui ne permet pas plus de les confondre qu'il n'est permis de prendre le courrier de Brest pour celui de Strasbourg. De plus, il y a 100 degrés de différence sur la position du périhélie, et l'inclinaison est de 72 degrés et demi au lieu de 39 degrés." C'est très probablement la comète qui est maintenant visible à Montréal.

— Un journal annonce, dans les termes suivants, la mort du célèbre naturaliste Bonpland :

" Une lettre datée de Montevideo, le 29 mai, et écrite à la *Gazette d'Augsbourg* par le baron de Tchudi, son correspondant, a annoncé, il y a quelques jours, la mort de M. Aimé Bonpland, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

" Aimé Bonpland, fils d'un médecin, était né à la Rochelle en 1773, et fut destiné à suivre la carrière paternelle ; mais les événements révolutionnaires firent changer cette destination, et le jeune homme entra dans la marine. Après y avoir occupé quelque temps le poste de chirurgien, il vint à Paris pour y perfectionner ses études. Là, chez Corvisart, il se lia avec un jeune Allemand qui devait acquérir une célébrité européenne, M. Alexandre de Humboldt. Ils partirent ensemble pour le nouveau monde, et ce voyage fournit à Bonpland l'occasion de réunir et classer environ 6000 plantes, encore inconnues des écrivains de la science botanique. A son retour en France, il offrit sa collection au Musée d'histoire naturelle, ce qui lui valut les remerciements de l'Empereur Napoléon et une pension. L'Impératrice Joséphine, qui appréciait les connaissances de Bonpland, lui donna la direction de ces belles collections qui lui rendaient si cher le séjour de la Malmaison. Après l'abdication de Fontainebleau, Bonpland pensait que l'Empereur devait se retirer à Mexico et y attendre les événements : son opinion ne fut pas prise en considération. Bonpland assista à la mort de Joséphine ; il entendit les dernières paroles qu'elle prononça.

Ensuite Bonpland, que rien ne retenait en France, repartit pour l'Amérique méridionale et devint professeur d'histoire naturelle à Buenos-Ayres. Il voyagea dans les Pampas, les provinces de Santa-Fé, Chaco et la Bolivie, et pénétra pédestrement jusqu'aux Andes. Pris pour un espion, il fut jeté en prison et en sortit huit ans après, en 1829. Quand il fut libre, il dirigea ses pas vers le Brésil et s'arrêta à San-Borja où, dans une humble et charmante retraite, à l'ombre des orangers et des arbustes d'Europe, il vécut dans un agréable repos, recevant avec un patriotique plaisir les Européens et surtout les Français qui s'aventuraient jusqu'à

Il est l'auteur, entr'autres ouvrages, des *Plantes Equinoxiales* (1805); de la *Monographie des mélastonies* (1806); de la *Description des plantes rares de la Malmaison* (1813); de la *Vue des Cordillères et monuments indigènes de l'Amérique* (1819), et en collaboration avec M. de Humboldt du *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent.*"

— Parmi les faits qui signalent l'Algérie à l'attention de l'Europe on doit citer le mouvement scientifique qui s'y opère depuis 1852. Deux sociétés savantes se sont fondées spontanément à Constantine et à Alger. Elles s'appellent, l'une Société Historique Algérienne, l'autre Société Archéologique de Constantine. Elles ont publié, avec un zèle digne d'éloges, cinq volumes de documents relatifs à l'histoire, à la géographie et à la littérature de l'Afrique ancienne. La partie arabe ainsi que les planches ont été l'objet d'un soin particulier. On ne fait pas mieux en France.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

— *Le Canadien* de Québec a publié dernièrement un article très-intéressant sur les succès de M. Falardeau, artiste canadien, établi depuis longtemps à Florence, en Italie. Comme M. Légaré, les deux MM. Plamondon, et M. Théophile Hamel, M. Falardeau est né dans les environs de Québec. L'hon. M. Black et M. O'Kill Stuart, ancien membre du parlement, qui avaient connu sa famille en Canada, ayant dernièrement visité l'Italie, sont allés voir son atelier et sa galerie de peinture, et c'est d'après leur récit que l'éditeur du *Canadien* raconte l'histoire de notre heureux et habile compatriote, qui, du reste, n'est arrivé à la position qu'il occupe aujourd'hui qu'après des épreuves qui ont failli le perdre. "C'était, dit le *Canadien*, en 1848, lors des événements qui ont bouleversé l'Europe. A Florence, la fermentation était grande comme partout ailleurs. M. Falardeau, déjà jaloux à cause de ses succès, ayant refusé de se joindre au parti révolté, attendu qu'il se considérait comme un simple étranger, jouissant tranquillement, sous la protection de lois, de l'hospitalité de l'état; sa résolution servit de prétexte aux vengeances de l'envie qui couvaient déjà contre lui. Mais le dieu des beaux-arts veillait sur lui, ce qui devait le perdre le sauva. Sa conduite pleine de prudence ayant attiré l'attention du grand duc de Toscane, celui-ci se rendit avec le duc et la duchesse de Parme dans l'atelier de notre jeune compatriote, pour lui acheter quelques-unes de ses études. Une entre autres frappa le duc et surtout la duchesse de Parme. C'était une petite fantaisie représentant deux Cupidons qui se querellaient pour une rose. Le duc offrit un prix que M. Falardeau refusa; puis il fut prié de dire le sien, ce qu'il refusa également. Mais voyant combien l'on tenait à la possession de son œuvre, il offrit galamment d'en faire don, ce qui fut accepté. Peu après le duc lui remit lui-même une épinglette en diamants d'un très-grand prix et ajouta à ce cadeau royal un brevet qui lui conférait l'ordre de St. Louis. Depuis lors, le peintre canadien n'a fait que grandir dans l'opinion publique à Florence." Notre confrère donne ensuite la description des six salles qui composent la galerie de peintures et d'antiquités que M. Falardeau a su réunir dans son atelier qui, au dire de M. Black, est plutôt un palais des arts. Les quatre premières salles contiennent outre plusieurs originaux des maîtres célèbres un grand nombre de copies des peintres des écoles Flamande et Italienne, faites par notre compatriote. Ceux qui, du reste, désirent se former une idée de son talent pourront trouver dans la galerie de l'école de dessin adjointe à l'école normale de Toronto, plusieurs copies que lui a commandées le Dr. Byerson, lors de son voyage en Italie. Les deux dernières salles contiennent des vases, des bronzes, des monnaies, des médailles et des ameublements antiques, etc.

## DISTRIBUTIONS DE PRIX.

### COLLEGE DE Ste. THERESE.

#### CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Philosophie intellectuelle et morale—1er pr Antoine Nantel, 2 Basile Routhier; 1er acc Joseph Racine, 2 François Thérien. Histoire Naturelle—1er pr Antoine Nantel, 2 François Thérien; 1er acc Pascal Brunet, 2 Joseph Racine.

#### RHETORIQUE.

Excellence—Prix Raphaël Danis; 1er acc Israël Lecavalier, 2 François-Xavier Sauriol. Discours français—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 Alfred Charland. Version latine—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 F-X Sauriol. Thème latin—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 F-X Sauriol. Version grecque—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 F-X Sauriol. Vers latins—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 F-X Sauriol. Principes de rhétorique—Prix R Danis; 1er acc I Lecavalier, 2 F-X Sauriol.

#### SECONDE ET RHETORIQUE REUNIES.

Histoire d'Angleterre—1er pr R Danis, 2 Elie Auclair; 1er acc

Amédée Thérien, 2 Anthime Pilon, 3 Vital Mathieu. Histoire des Etats-Unis—1er pr A Thérien, 2 R Danis; 1er acc E Auclair, 2 Elzéar Champoux, 3 V Mathieu. Thème anglais—1er pr A Pilon, 2 A Thérien; 1er acc James Lonergan, 2 E Champoux, 3 I Lecavalier. Version anglaise—1er pr R Danis, 2 A Thérien; 1er acc A Pilon, 2 I Lecavalier, 3 J Lonergan.

#### SECONDE.

Excellence—1er pr A Thérien, 2 A Pilon; 1er acc V Mathieu, 2 E Auclair. Narration française—1er pr A Thérien, 2 A Pilon; 1er acc E Auclair, 2 E Champoux. Version latine—1er pr A Thérien, 2 A Pilon; 1er acc E Auclair, 2 E Champoux. Thème latin—1er pr A Thérien, 2 A Pilon; 1er acc V Mathieu, 2 E Champoux. Version Grecque—1er pr A Thérien, 2 V Mathieu; 1er acc A Pilon, 2 E Champoux. Thème grec—1er pr A Pilon, 2 A Thérien; 1er acc V Mathieu, 2 E Auclair. Vers Latins—1er pr A Thérien, 2 A Pilon; 1er acc E Auclair, 2 V Mathieu. Préceptes de littérature—1er pr A Thérien, 2 E Auclair; 1er acc V Mathieu, 2 E Champoux.

#### TROISIEME.

Excellence—1er pr Octave Godin, 2 Joseph Alary; 1er acc Joseph Aubin, 2 Marcellin Perras. Narration française—1er pr O Godin, 2 Alexandre Fournier; 1er acc J Alary, 2 Gonzalve Lachaine. Version latine—1er pr O Godin, 2 M Perras; 1er acc J Alary, 2 A Fournier et J Aubin. Thème Latin—1er pr J Alary, 2 O Godin; 1er acc M Perras, 2 François Labelle. Version grecque—1er pr O Godin, 2 J Alary; 1er acc J Aubin, 2 A Fournier. Thème grec—1er pr J Alary, 2 O Godin; 1er acc F Labelle, 2 Cornelius Phelan. Vers latins—1er pr O Godin, 2 F Labelle; 1er acc J Alary, 2 Napoléon Demers. Thème français—1er pr O Godin, 2 J Alary; 1er acc A Fournier, 2 F Labelle. Arithmétique—1er pr O Godin, 2 M Perras; 1er acc J Alary, 2 J Aubin. Histoire de France—1er pr O Godin, 2 N Demers; 1er acc J Aubin, 2 A Fournier. Mémoire—1er pr O Godin, 2 C Phelan; 1er acc J Aubin, 2 N Demers. Thème anglais—1er pr J Alary, 2 F Labelle; 1er acc C Phelan, 2 M Perras, 3 O Godin. Version anglaise—1er pr O Godin, 2 J Alary; 1er acc J Aubin, 2 F Labelle, 3 M Perras.

#### QUATRIEME.

Excellence—1er pr Augustin Dagenais, 2 Hormisdas Ladouceur, 3 Magloire Pilon; 1er acc Samuel Racine, 2 Camille Lachaine, 3 Calixte Etier. Version Latine—1er pr Augustin Dagenais, 2 M Pilon, 3 S Racine; 1er acc H Ladouceur, 2 C Lachaine, 3 C Etier. Thème latin—1er pr A Dagenais, 2 H Ladouceur, 3 M Pilon; 1er acc C Etier, 2 S Racine, 3 Benjamin Desmarchais. Version grecque—1er pr A Dagenais, 2 S Racine, 3 H Ladouceur; 1er acc M Pilon, 2 B Desmarchais, 3 C Etier. Thème grec—1er pr M Pilon, 2 H Ladouceur, 3 A Dagenais; 1er acc S Racine, 2 Hermile Leclerc, 3 B Desmarchais. Thème français—1er pr A Dagenais, 2 M Pilon, 3 C Etier; 1er acc H Ladouceur, 2 C Lachaine, 3 S Racine. Arithmétique—1er pr H Ladouceur, 2 A Dagenais, 3 F-X Savage; 1er acc B Desmarchais, 2 M Pilon, 3 S Racine. Histoire du Moyen Age—1er pr A Dagenais, 2 Cléophas Leclerc, 3 H Leclerc; 1er acc M Pilon, 2 C Lachaine, 3 H Ladouceur. Mémoire—1er pr A Dagenais, 2 M Pilon, 3 C Lachaine; 1er acc H Ladouceur, 2 C Leclerc, 3 H Leclerc. Thème anglais—1er pr A Dagenais, 2 H Ladouceur, 3 M Pilon; 1er acc C Etier, 2 C Lachaine, 3 B Desmarchais. Version anglaise—1er pr A Dagenais, 2 S Racine, 3 M Pilon; 1er acc C Lachaine, 2 C Etier, 3 H Leclerc.

#### CINQUIEME.

Excellence—1er pr Odilon Blondin, 2 Zéphirin Laurin, 3 Hermé-négilde Carrière; 1er acc Alfred Sauvé, 2 Victor Gaudet, 3 Félix Dumoulin et Fernando David. Version latine—1er pr O Blondin, 2 Z Laurin, 3 F David; 1er acc Alfred Sauvé, 2 H Carrière, 3 V Gaudet. Thème latin—1er pr O Blondin, 2 Z Laurin, 3 H Carrière; 1er acc A Sauvé, 2 F David, 3 V Gaudet. Thème français—1er pr O Blondin, 2 Z Laurin, 3 H Carrière; 1er acc A Sauvé, 2 Ludger Lauzon, 3 V Gaudet. Arithmétique—1er pr O Blondin, 2 H Carrière, 3 Z Laurin; 1er acc F Dumoulin, 2 L Lauzon, 3 F Huberdeau. Histoire Ancienne—1er pr Trefflé Ouimet, 2 Z Laurin, 3 Paul Desjardins; 1er acc V Gaudet, 2 Joseph Ouimet, 3 O Blondin. Mémoire—1er pr O Blondin, 2 Z Laurin, 3 A Sauvé; 1er acc H Carrière, 2 V Gaudet, 3 T Ouimet. Thème anglais—1er pr O Blondin, 2 Z Laurin, 3 Jean-Baptiste Sauche; 1er acc P Desjardins, 2 F Huberdeau, 3 H Carrière. Version anglaise—1er pr O Blondin, 2 T Ouimet, 3 Z Laurin; 1er acc J-B Sauche, 2 A Sauvé, 3 Isaïe Gauthier.

#### SIXIEME.

Excellence—1er pr Alexandre Desjardins, 2 Hormisdas Dubois,

3 Herménégilde Lecours, 4 Ovide Dubois; 1er acc Charles Théberge, 2 Joseph Duquet, 3 Alphonse Quenneville, 4 Théophile Savard, 5 Etienne Demers. Version latine—1er pr H Dubois, 2 O Dubois, 3 Arthur Duval, 4 H Lecours; 1er acc A Desjardins, 2 O McKay, 3 Aldéric Paré, 4 C Théberge, 5 Pierre Charlebois et A Quenneville. Thème latin—1er pr H Lecours, 2 H Dubois, 3 A Desjardins, 4 O Dubois; 1er acc Daniel Legault, 2 Alfred Brunet, 3 A Quenneville, 4 T Savard, 5 C Théberge. Thème français—1er pr A Desjardins, 2 H Dubois, 3 C Théberge, 4 T Savard; 1er acc O Dubois, 2 A Quenneville, 3 Félix Labrosse, 4 H Lecours, 5 J Duquet. Arithmétique—1er pr H Lecours, 2 Godefroi Boileau, 3 H Dubois, 4 C Théberge; 1er acc A Desjardins, 2 Jean-Baptiste Proulx, 3 F Labrosse, 4 A Paré, 5 O Dubois. Histoire Sainte—1er pr J Duquet, 2 O McKay, 3 O Dubois, 5 E Demers; 1er acc Martin Prévost, 2 A Duval, 3 J-B Proulx, 4 A Desjardins, 5 A Quenneville. Mémoire—1er pr M Prévost, 2 A Desjardins, 3 E Demers, 4 O Dubois; 1er acc Irénée Prévost, 2 J Duquet, 3 H Lecours, 4 A Tunstall, 5 Alcibiade Parent. Thème anglais—1er pr H Lecours, 2 Prospère Leroux, 3 H Dubois, 4 O Dubois; 1er acc A Duval, 2 A Tunstall, 3 C Théberge, 4 F Labrosse, 5 O McKay. Version anglaise—1er pr P Leroux, 2 H Lecours, 3 H Dubois, 4 A Duval; 1er acc A Tunstall, 2 A Desjardins, 3 O Dubois, 4 O McKay, 5 Edmond Filiatrait.

SEPTIEME.

Excellence—1er pr Charles Howard, 2 Napoléon Rapin; 1er acc Tancrede Leclerc, 2 Frédéric Howard, 3 Napoléon Bélanger. Thème français—1er pr C Howard, 2 N Rapin; 1er acc T Leclerc, 2 F Howard, 3 Joseph Migneron. Arithmétique—1er pr C Howard, 2 N Rapin; 1er acc T Leclerc, 2 J Migneron, 3 F Howard. Géographie—Prix N Bélanger; 1er acc N Rapin, 2 F Howard, 3 C Howard, 4 Ecriture—1er pr C Howard, 2 N Rapin; 1er acc F Howard, 2 T Leclerc, 3 Pierre Vincent. Thème anglais—1er pr C Howard, 2 F Howard; 1er acc N Rapin, 2 T Leclerc, 3 William Lonergan. Version anglaise—1er pr C Howard, 2 W Lonergan; 1er acc F Howard, 2 T Leclerc, 3 N Bélanger.

DESSIN.

1er pr F Desmarchais, 2 H Ladouceur; 1er acc A Nantel, 2 C Etier.

MUSIQUE VOCALE.

Première Division—1er pr F Duquet, 2 Louis Labelle; 1er acc Arthur McMahon, 2 H Carrière, 3 J Racine. Seconde Division—1er pr A Sauvé, 2 Arthur Delavigne; 1er acc J Alary, 2 A Filiatrait, 3 C Leclerc.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

1er pr F Duquet, 2 A Delavigne; 1er acc F Huberdeau, 2 G Labrie, 3 Pierre Valois.

COLLEGE MASSON.

RHETORIQUE.

Prix d'excellence—Mélasippe Taillon; accessit Camille Gagnon. Prix de rhétorique—Mélasippe Taillon; accessit Aquila Berthiaume. Prix d'amplification—Camille Gagnon; accessit Aquila Berthiaume. Prix de déclamation—Aquila Berthiaume; accessit Camille Gagnon. Catéchisme politique—Thomas Corriveau; Accessit M Taillon. Récitation de poésie—A Berthiaume, prix ex æquo T Corriveau; accessit M Taillon. Prix d'analyse—C Gagnon; acc A Berthiaume. Prix de progrès—Charles Quevillon; accessit T Corriveau. Prix d'écriture—ex æquo M Taillon T Corriveau; acc C Quevillon. Partie anglaise.—Excellence M Taillon; accessit T Corriveau. Thèmes—M Taillon; acc A Berthiaume. Version—M Taillon; acc C Gagnon. Géographie A Berthiaume; acc M Taillon.

SIXIEME CLASSE.

Partie française.—Excellence—Fabien Normand; 1er acc Eph Chapeleau, 2 Joseph Turgeon. Grammaire—F Normand; 1er acc Jos O Joseph, 2 A Gigon. Histoire du Canada—E Chapeleau; 1er acc Luc Voligny, 2 J O Joseph. Prix de poésie—ex æquo A Gigon F Normand; 1er acc ex æquo E Chapeleau A Roussille, 2 L Voligny. Prix de règles—Alphonse Roussille; 1er acc Jos Turgeon, 2 E Chapeleau. Prix d'écriture—E Chapeleau; 1er acc A Gigon, 2 A Roussille. Progrès—Prix Jos Turgeon; 1er acc A Roussille, 2 F Normand. Partie anglaise.—Excellence—Prix E Chapeleau; acc J O Joseph. Thèmes—Prix F Normand; acc J O

Joseph. Versions—Prix ex æquo E Chapeleau J O Joseph; acc F Normand.

CINQUIEME CLASSE.

Partie française.—Excellence—Prix Jos Lauzun; 1er acc Isidore Forget, 2 ex æquo Ernest Aubertin et Pierre Daunais. Grammaire—Prix J Lauzun; 1er acc J Forget, 2 ex æquo P Daunais E Aubertin. Histoire du Canada—Prix ex æquo J Lauzun et A Caron; 1er acc I Forget, 2 ex æquo Pierre Daunais et T Théberge. Arithmétique—Prix P Daunais; 1er acc J Lauzun, 2 ex æquo J Forget et T Théberge. Ecriture—Prix P Daunais; 1er acc J Lauzun, 2 ex æquo J Forget et Albert Lussier. Progrès—Prix J Lauzun; 1er acc I Forget 2 E Aubertin. Partie anglaise.—Excellence—Prix E Aubertin; acc I Forget. Thèmes—Prix E Aubertin; acc I Forget. Versions—Prix J Lauzun; acc D Aubertin. Géographie—Prix I Forget; acc J Lauzun.

QUATRIEME CLASSE.

Partie française.—Excellence—Prix G Drolet do 2 Joël Beaudoin; 1er acc E Oueill, 2 P Gascon. Thèmes—1er prix ex æquo G Drolet, J Beaudoin 2 L Hémond: 1er accessit P Gascon, 2 J E Oueill, G Clément. Géométrie—1er G Clément 2 ex æquo S Béliveau, J Beaudoin; 1er acc ex æquo G Drolet, L Hémond, 2 H Béliveau, C Wilson. Agriculture—1er prix J Beaudoin et S Béliveau 2 Louis Bernardin et E Archambault; 1er acc P Charbonneau et E Desmarais, 2 acc H Prévost et J E Oueill. Art épistolaire—1er prix J Beaudoin 2 E Desmarais et P Charbonneau; 1er acc G Clément et G Drolet, 2 L Bernardin, F Corriveau et Ls Hémond. Histoire du Canada—1er prix F Corriveau et L Hémond, 2 Pierre Gascon et H McKenzie; 1er acc J Beaudoin, S Béliveau et G Clément, 2 acc A Leclaire et P Fauteux. Grammaire—1er prix G Clément, 2 ex æquo A Leclaire, J Beaudoin; 1er acc G Drolet, 2 U Cusson. Arithmétique—1er J Beaudoin, 2 G Clément et G Drolet; 1er accessit S Béliveau et J E Oueill, 2 acc E Desmarais et L Barrette. Ecriture—1er prix Ls Bernardin, 2 E Archambault; 1er acc J E Oueill, 2 G Drolet, L Hémond et P Charbonneau. Progrès—1er prix G Clément, 2 E Desmarais; 1er acc A Quevillon, 2 U Cusson. Partie anglaise.—Excellence—1er pr J E Oueill, 2 G Drolet; 1er acc J Beaudoin et P Gascon, 2 G Clément et H McKenzie. Thèmes—1er prix J E Oueill, 2 G Drolet, J Beaudoin et A Leclaire; 1er acc P Gascon, 2 H Béliveau et F Corriveau. Versions—1er prix G Drolet, 2 J Beaudoin, J E Oueill et P Fauteux; 1er acc P Gascon, 2 A Leclaire et C Lapière. Tenue des livres—1er prix J E Oueill, 2 J Beaudoin; 1er acc S Béliveau, 2 G Clément. Géographie—1er prix ex æquo P Charbonneau et G Drolet, 2 F Corriveau; 1er acc G Clément, 2 H Prévost. Grammaire—1er prix P Charbonneau 2 G Clément et J Beaudoin; 1er acc G Drolet et F X Filion, 2 Ls Bernardin et M Hébert. Traduction du "Modern History"—1er prix G Drolet, 2 J E Oueill et P Fauteux; 1er acc J Beaudoin, 2 P Gascon. Traduction de l'histoire du Canada—1er prix G Drolet 2 H Béliveau: 1er acc P Gascon, 2 C Lapière.

TROISIEME CLASSE.

Partie française.—Excellence—1er prix ex æquo D Turgeon, A Forget, 2 A Boismenu, 3 J Perry; 1er acc N Desmarteau, 2 A Limoges, 3 L Clément. Grammaire française—1er prix ex æquo A Forget et L Meunier, 2 A Boismenu et B Filion, 3 A Limoges et A Lambert; 1er acc L Drapeau, 2 ex æquo I Vannier, A Dagenais, 3 D Turgeon. Histoire du Canada—1er prix I Vannier, 2 D Turgeon, 3 ex æquo L Meunier, L Clément; 1er acc J Desjardins, A Forget, 2 J Provencher, 3 J Perry. Thèmes français—1er prix J Perry, 2 A Boismenu, 3 D Turgeon; 1er acc L Clément, 2 J Guénette, 3 N Desmarteau. Ecriture soignée—1er prix E Viger, 2 ex æquo Ls Beauséjour, A Dagenais, 3 Ls Drapeau A Forget; 1er acc P Hémond, 2 J Perry, 3 J Charbonneau. Partie anglaise.—Excellence—1er prix J Perry, 2 L Clément, 3 E Viger; 1er acc A Desjardins, 2 A Boismenu, 3 J Guimond. Grammaire—1er prix A Limoges, 2 A Forget, J Perry N Desmarteau; 1er acc A Boismenu I Vannier et P Hémond, 2 L Clément, 3 Ls Beauséjour. Versions anglaises—1er prix ex æquo L Clément, D Turgeon, 2 A Dagenais, A Boismenu, 3 A Forget, J Perry et A Chalut; 1er acc J Guénette, 2 N Desmarteau, 3 A Forget, Ls Drapeau. Thèmes anglais—1er prix J Perry, 2 A Dagenais, 3 L Clément; 1er acc A Boismenu, 2 E Viger, 3 Ls Drapeau. Arithmétique—1er prix N Desmarteau, 2 P Hémond, A Desjardins, 3 L Meunier; 1er acc H Hudon, E Viger, 2 J Guénette, B Filion, 3 L Clément, I Vannier et J Provencher. Dialogues—1er N Lambert, 2 A Forget, A Boismenu et A Limoges, 3 A Dagenais, A Forget P Hémond; 1er acc O Turgeon A Desjardins, 2 J Guimond, H Hudon et N Desmarteau, 3 J Perry et D Turgeon. Lecture anglaise—1er prix J Perry, 2 D Turgeon et A

Dagenais, 3 H Hudon ; 1er acc J Guimond, 2 L Clément, 3 N Desmarteau. Progrès—1er prix A Dagenais, 2 L Meunier, 3 Ls Drapeau ; 1er acc J Perry, 2 J Provencher, 3 L Clément et A Chalut.

## SECONDE CLASSE.

Partie française.—Excellence—1er prix F Laflamme, 2 J Perry, 3 J Lavigne ; 1er acc C Ouimette, 2 D Désormiers, 3 M Limoges. Grammaire—1er prix D Désormiers, 2 J Perry, 3 C Ouimette ; 1er acc M Limoges, 2 O Barrette et J Man, 3 M Désormiers. Thèmes—1er prix D Désormiers, 2 J Perry, C Ouimette ; 1er acc H Lepage, 2 H Desjardins, 3 C Quevillon. Lecture française—1er prix J B Lachapelle et C Ouimette, 2 G Deschamps, J Perry et H Lepage, 3 C Quevillon, O Barrette et D Désormiers ; 1er acc M Désormiers, 2 A Ouimette et M Limoges, 3 A Gibeault. Règles—1er prix G Deschamps, D Désormiers, 2 A Ouimette et F Laflamme, 3 J B Lachapelle ; 1er acc J Lavigne, 2 C Quevillon et J Perry, 3 M Limoges et J Man. Ecriture—1er prix J Clavelle, 2 A Ouellette, 3 C Quevillon et A Ouimette ; 1er acc A Marchand et G Deschamps, 2 J Roussille et J B Lachapelle, 3 J Lavigne et M Limoges. Progrès—1er prix C Quevillon, 2 J Man et A Marchand, 3 L Simard et M Désormiers ; 1er acc D Désormiers, 2 G Deschamps, 3 J B Lachapelle. Partie anglaise.—Excellence—1er prix H Moody et J Perry, 2 G Deschamps, 2 D Désormiers ; 1er acc O Carrette, 2 M Limoges, 3 C Ouimette. Thèmes—1er prix J Perry, 2 H Moody, 3 G Deschamps ; 1er acc D Désormiers, 2 J Lavigne, 3 C Ouimette. Grammaire—1er prix J Perry et D Désormiers, 2 C Ouimette, 3 J Man ; 1er acc M Désormiers, 2 A Drapeau, 3 G Deschamps. Dialogue—1er prix J Perry et D Désormiers, 2 H Lepage et C Ouimette, 3 J Man et G Deschamps. Traduction—1er prix J Perry et D Désormiers, 2 G Deschamps, 3 J Man et C Ouimette ; 1er acc A Ouellet, 2 W Fauche, 3 H Lepage et A Marchand. Lecture anglaise—1er prix J Perry, 2 H Lepage, 3 W Fauche et H Desjardins ; 1er acc D Désormiers, 2 C Ouimette, 3 J Lavigne et E Fauteux.

## PREMIERE CLASSE.—(1ère division.)

Partie française.—Excellence—1er prix E Veine, 2 J Turgeon ; 1er acc G Lajeunesse, 2 C Clément. Grammaire française—1er prix E Veine, 2 ex æquo E Marcotte C Clément G Lajeunesse ; 1er acc ex æquo J Lachapelle et F Labelle, 2 J Turgeon. Thèmes français—1er prix J Turgeon, 2 C Clément ; 1er acc E Veine, 2 A Veine. Lecture française—1er prix E Veine, 2 C Clément ; 1er acc J Turgeon, 2 L Beausoleil. Règles—1er prix L Beausoleil A Veine et J Turgeon, 2 ex æquo C Clément G Lajeunesse M Marcotte ; 1er acc H Landreville, 2 E Marcotte. Ecriture soignée—1er prix J Lachapelle, 2 ex æquo W Moody L Beausoleil ; 1er acc T Moody, 2 E Veine. Progrès—1er C Clément, 2 A Hudon ; 1er acc E Veine, 2 F Ouimette. Partie anglaise.—Excellence—1er pr C Clément, 2 E Veine ; 1er acc J Lachapelle, 2 L Beausoleil. Grammaire—1er prix J Lachapelle et C Clément, 2 E Veine ; 1er acc E Marcotte, 2 J Turgeon. Lecture anglaise—1er pr W Moody, 2 C Clément ; 1er acc A Hudon, 2 E Veine.

## SECONDE DIVISION.

Partie française.—Excellence—1er prix W H Flynn, 2 T Moody ; 1er acc J Chartrand, 2 E Barrette. Grammaire—1er prix H Sherring 2 C Vaillancour ; 1er acc J Daunais, 2 J Chartrand. Lecture française—1er prix H Sherring, 2 ex æquo J McKenzie, J Chartrand ; 1er acc J Terrien, 2 J Daunais. Règles—1er prix ex æquo W Flynn, A Gareau, 2 ex æquo T Moody, W Moody ; 1er acc C Vaillancour, 2 M Moody. Ecriture soignée—1er prix F Ouimette, 2 T Moody ; 1er acc H Landreville, 2 E Marcotte. Progrès—1er prix H Sherring, 2 A Gareau ; 1er acc F Barrette, 1 W H Flynn. Partie anglaise.—Excellence—1er prix T Moody, 2 W H Flynn ; 1er acc W Moody, 2 A Gareau. Lecture—1er prix H Sherring, 2 T Moody ; 1er acc ex æquo W H Flynn, M Moody, 2 ex æquo J Daunais, J Chartrand.

## DESSIN ACADÉMIQUE.

1er Prix J C Gagnon, 2 P Daunais et E Aubertin, 3 M Taillon et A Berthiaume, 4 J Charbonneau ; 1er acc P Gascon, 2 T Corribeau, 3 H McKenzie et J Beaudoin, 4 L Barrette et A McKenzie.

## MUSIQUE.

1er Prix F Normand, 2 H Béliveau, 3 E Aubertin ; 1er acc A Quevillon, 2 J O Joseph, 3 N Desmarteau, 4 C Quevillon.

## ANNONCES.

## NOUVELLE ARITHMETIQUE

ANALYTIQUE ET SYNTHETIQUE des ACADEMIES, des ECOLES MODELES et COMMERCIALES, d'après le système décimal, contenant plus de DEUX MILLE EXERCICES ET PROBLEMES, sur la science et l'application des nombres ; sur les opérations de commerce et le change ; sur les puissances et les racines des nombres ; les applications géométriques, etc.

En vente chez les différents libraires et chez tous les marchands de la campagne.—Prix : \$3 50cts. la douzaine.

J. B. ROLLAND,  
Libraire-Éditeur.

Montréal, 23 août 1858.

L'EXPOSITION PROVINCIALE  
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE  
DU BAS-CANADA,  
S'OUVRIRA A MONTREAL

Les 30 Septembre et 1er Oct. Prochains.

Les entrées devront être faites, le ou avant le 20 septembre prochain. Les animaux et les produits devront être rendus sur le terrain, Mercredi, le 29 septembre. Le département industriel s'ouvrira, Lundi le 27, à 9 heures, jour auquel on recevra les machines exigeant une force motrice ; les autres objets devront être rendus avant 3 heures P. M., le Mardi, 28 septembre.

Pour plus de détails, voir la liste des prix en s'adressant pour le Département Agricole à J. PERRAULT, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, et pour le Département Industriel, à A. STEVENSON, Institut des Artisans.

J. PERRAULT,  
Sec. Chambre d'Agriculture, B. C.

Montréal, 20 Août 1858.

## A VENDRE

AU

## BUREAU DE L'ÉDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :

## RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique  
pour le Bas-Canada

## POUR L'ANNÉE 1856.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en  
Toile : 50 Cents.

## PRIMES.

Toute personne, qui transmettra à ce bureau le montant de six abonnements au *Journal de l'Instruction Publique* et au *Journal of Education*, aura droit pour elle-même à un exemplaire cartonné du journal pour 1857. Toute personne, qui transmettra le montant de douze abonnements, aura droit à un exemplaire des deux journaux français et anglais, élégamment cartonné. Les journaux qui reproduiront cette annonce gratuitement auront également droit à un exemplaire des deux journaux élégamment cartonné. Dans tous les cas, il faudra faire prendre ces exemplaires au bureau du journal ou chez nos agents, sur un ordre de notre part.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint Vincent.